



# 69<sup>ème</sup> Assemblée Générale

-  
AG de RENNES

3 juin 2023

# SOMMAIRE

Plan d'accès	4
Ordre du jour	5
Votes	6
Procès-verbal de la 68 <sup>ème</sup> Assemblée Générale du 18 juin 2022	7
Rapport moral de la Secrétaire Générale	30
Statistiques licences 2022/2023	32
- Côtes d'Armor	33
- Finistère	34
- Ille-et-Vilaine	35
- Morbihan	36
Rapport financier :	37
- Rapport du Trésorier	38
- Rapport de l'expert-comptable	42
- Bilan et compte de résultat 2022	43
Rapports des commissions :	47
- Arbitrage	48
- COC	54
- Discipline	56
- CRL	57
- Médicale	58

# SOMMAIRE

Rapports des services :	59
- Administratif	60
- Arbitrage	63
- Communication	66
- Développement	68
- Formation	81
- Technique	85
Budget prévisionnel 2023	96
Guide Financier 2023-2024	99
Vœux des clubs et des commissions	104

**Nous vous rappelons que conformément à l'article 1 du règlement intérieur de la Ligue de Bretagne de Handball, seules les associations sportives affiliées, en règle avec la trésorerie de la Ligue, peuvent prendre part aux délibérations de l'Assemblée Générale.**

# Plan d'accès

ASKORIA - 2 Avenue du Bois Labbé - 35000 RENNES



**HBZH** 





# ORDRE DU JOUR

- 9h30 – 10h00** : Accueil des délégués
- 10h00** : Ouverture de l'AG par la Présidente de la Ligue  
Allocution de M. Philippe BANA, président de la FFHB  
Interventions de nos partenaires institutionnels
- 10h15** : Adoption du PV de l'AG 2022 - **VOTE**  
Rapport de la Secrétaire Générale - **VOTE**  
Rapport des commissions.  
Rapport financier - **VOTE** :
- Rapport du Trésorier
  - Rapport de l'expert-comptable
  - Rapport du commissaire aux comptes
  - Affectation du résultat - **VOTE**
- 10h30** : Echanges avec M. Philippe BANA sur la thématique : Fairplay et incivilités
- 12h00** : Intervention de la Commission Territoriale d'Arbitrage
- 12h15** : Buffet déjeunatoire  
Echange avec les administrateurs, les salariés de la Ligue et nos partenaires
- 14h** : Projet championnat +16 ans masculin - **VOTE**  
Vœux des clubs et des commissions - **VOTE**
- 15h15** : Remise des plaquettes fédérales  
Budget prévisionnel 2023 et guide financier 2023/2024 - **VOTE**
- 15h30** : Clôture de l'Assemblée Générale

**HBZH** 



# VOTES

Vote 1 : Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022

Vote 2 : Adoption du rapport moral de la Secrétaire Générale

Vote 3 : Rapport financier (rapport du Trésorier, de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes)

Vote 4 : Affectation du résultat

Vote 5 : Projet championnat +16 ans masculin

Vote 6 : Vœu n°1 – HBC BANNALEC

Vote 7 : Vœu n°2 – PONT DE L'IROISE HB

Vote 8 : Vœu n°3 – PONT DE L'IROISE HB

Vote 9 : Vœu n°4 – COC

Vote 10 : Budget prévisionnel 2023 et guide financier 2023/2024

**HBZH** 



# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## 18 juin 2022

Les membres de l'Assemblée Générale de l'association Ligue de Bretagne de Handball (LBHB) ont été invités, sur convocation en date du 18 mai 2022 par la présidente de l'association, à la 68<sup>e</sup> assemblée générale.

124 clubs sur 157 – représentant 653 voix sur 752 – ont répondu à cette invitation. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale a pu valablement délibérer.

**CLUBS présents** : 5322002 PAYS DE BROONS - 5322003 AL CALLACOIS - 5322006 GUINGAMP HB - 5322008 AL LOUDEAC HB - 5322009 AL MERDRIGNAC - 5322010 CSAL PAIMPOL HB - 5322012 PLESTIN HB - 5322015 ALS PLOUAGAT HB - 5322024 AL TREBEURDEN HB - 5322032 US MENE BRE LOUARGAT - 5322034 ARMOR CLUB DE LA MOTTE - 5322037 LEHON DINAN'COM HB - 5322045 LOUANNEC MELL- ZORN - 5322047 BAIE D'ARMOR PLERIN-ST BRIEUC HB - 5322054 US BOURBRIAC - 5322055 HB PELEMOIS - 5322058 HENANSAL ERQUY - 5322062 US PLOUISY HB - 5322065 MENE HANDBALL CLUB - 5322069 GOELO HANDBALL CLUB - 5322070 HANDBALL CLUB BELLE-ISLE/PLOUNEVEZ - 5322071 HANDBALL BEAUSSAIS RANCE FREMUR - 5322072 PLOUFRAGAN HANDBALL - 5322073 L'HANDBALLE CLUB - 5322076 PLOEUC HAND - 5322079 LANNION HB COTES D'ARMOR - 5329001 BREST BRETAGNE HANDBALL - 5329004 LESNEVEN LE FOLGOET HB - 5329007 ENTENTE MONTS D'ARREE CARHAIX - 5329008 AL CHATEAULIN HB - 5329009 US CHATEAUNEUF DU FAOU - 5329010 HANDBALL SUD 29 - 5329011 HBC DOUARNENEZ - 5329012 ERGUE QUIMPER HB - 5329014 CA FORESTOIS HB - 5329019 HBC QUIMPERLE - 5329028 GOUESNOU HB - 5329029 SAINT RENAN GUILERS HANDBALL - 5329032 MILIZAC HB - 5329039 COTE DES LEGENDES HB - 5329040 ELORN HANDBALL - 5329042 ENTENTE DES ABERS - 5329043 HBC DRENNECOIS - 5329044 STADE PLABENNECOIS HB - 5329045 L'HAND ABERIOU - 5329049 ASC GUICLAN HB - 5329051 LANDI / LAMPAUL HB - 5329052 MORLAIX/ PLOUGONVEN HB - 5329053 PLOUDIRY/SIZUN HANDBALL - 5329054 HERMINE KERNIC HB - 5329059 PLOUVORN HB - 5329063 ROZ HAND DU 29 - 5329067 PLOUDANIEL HB - 5329075 LOCMARIA HANDBALL - 5329084 HBC PONT DE BUIS - 5329086 HBC PLEYBEN - 5329089 PL CB BREST - 5329091 PONT DE L'IROISE HANDBALL - 5329102 PLOUGONVELIN HB - 5329109 PLOUGUIN HB - 5329112 HBC BANNALEC - 5329113 HBC BIGOUDEN - 5329115 HBC BRIEC - 5329125 ENTENTE SPORTIVE LA FLECHE - 5329131 HBC PLOMODIERN - 5329132 FOREST LANDERNEAU HB - 5329138 CORSEN HANDBALL - 5329142 HANDBALL CLUB DU HAUT PAYS BIGOUDEN - 5329144 GARS DU REUN HANDBALL/GUIPAVAS - 5335001 CERCLE PAUL BERT RENNES HB - 5335002 AL CANCALE - 5335004 ESPERANCE HANDBALL CHARTRES-BZH - 5335007 CESSON RENNES METROPOLE HB - 5335009 HANDBALL CLUB DOL DE BRETAGNE - 5335010 AGL HB FOUGERES - 5335011 GUICHEN HB - 5335012 US LIFFRE - 5335013 BROCELI HAND - 5335014 OC MONTAUBAN - 5335017 ELAN SPORTIF REDON - 5335018 CADETS DE BRETAGNE RENNES - 5335019 HB DETENTE - 5335023 CJF ST MALO HB - 5335024 LA VITREENNE - 5335026 CS BETTON SECTION HANDBALL - 5335036 ASC MAURE DE BRETAGNE HANDBALL - 5335037 HBC CHATEAUBOURG - 5335045 THORIGNE FOUILLARD HANDBALL CLUB -

**HBZH**



# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## 18 juin 2022



5335046 AS CHANTEPIE HANDBALL - 5335063 CLUB OLYMPIQUE PACEEN HANDBALL - 5335064 SC MEVENNAIS HANDBALL - 5335066 JEANNE D'ARC BRUZ - 5335067 UNION SPORTIVE DE BAIN - 5335068 RETIERS, PRAFFG HANDBALL - 5335069 HBC ARLEQUIN ST AUBIN D AUBIGN - 5335071 HBC310 - 5335074 RENNES METROPOLE HB - 5335075 AS GEVEZE HB - 5335076 HB JANZE - 5335083 US SAINT GILLES - 5335089 PORTES DE BRETAGNE HANDBALL - 5356001 LORIENT HBC - 5356010 LANESTER HB - 5356013 BAUD LOCMINE HB - 5356016 PLOERMEL HBC - 5356020 RIANTEC HANDBALL - 5356021 US SENE HB - 5356022 VANNES AC HB - 5356028 ETOILE SPORTIVE SAINT AVE MEUCON HB - 5356039 HANDBALL CLUB KERVIGNAC - 5356041 QUEVEN/GUIDEL HANDBALL - 5356044 STIREN LANGUIDIC - 5356048 HBC NOYAL-MUZILLAC - 5356056 GUENIN PLUMELIAU HB - 5356057 HBC R KISTREBERH - 5356058 HENNEBONT-LOCHRIST HB - 5356066 HERMINE HB LOCOAL MENDON - 5356069 LANDEVANT HB - 5356070 HBC DE RHUYS - 5356071 PAYS D'AURAY HANDBALL - 5356076 PAYS DE LA GACILLY - 5356086 HB PAYS DE VANNES - 5356089 PAYS DE PONTIVY HANDBALL - 5356091 PLOEMEUR ATLANTIQUE HB - 5356092 GUILLIERS MAURON HANDBALL -

**CLUBS absents** : 5322025 BRO DREGER HB - 5322026 AL Vx MARCHE PLOUARET HB - 5322035 CAVAN HANDBALL CLUB - 5329006 HBC CAP SIZUN - 5329031 PL LAMBEZELLE BREST - 5329048 LA GUERLESQUINAISE HB - 5329064 TAULE CARANTEC HANDBALL - 5329082 PLOUGOURVEST PLOUGAR BODILIS HB - 5329095 CROZON MORGAT HB - 5329121 WAR RAOK KLOAR - 5329124 HB SAINT THO - 5329130 ABER BENOIT HBC - 5329136 PSM HANDBALL - 5335005 CMG SUR ILLE HANDBALL - 5335008 AMICALE LAIQUE DINARD - 5335030 ASC RENNAIS - 5335033 US VERN SUR SEICHE HB - 5335078 TINTENIAC / COMBOURG HANDBALL CLUB - 5335085 COBSE HB - 5335086 HANDBREIZH CLUB FRESNAISIEN - 5335087 ASC JA MELESSE HB - 5335088 CHATEAUGIRON COMMUNAUTE HANDBALL CLUB - 5335090 MESNIL ROC'H HB - 5356003 SCORFF HB - 5356005 FOYER LAIQUE INGUINIEL - 5356012 INAM HANDBALL - 5356015 ES PLESCOP HANDBALL - 5356084 GUEMENE HB - 5356095 HANDBALL CLUB NAIZINOIS -

La secrétaire générale, Marie-Laure PICHON, souhaite la bienvenue aux représentants des clubs. Elle accueille Madame Catherine CHEVE, secrétaire du club de l'AL LOUDEAC HB, ainsi que Jean-Luc BLANCHARD, adjoint au maire de la ville de Loudéac en charge des affaires sportives.

Mme Catherine CHEVE remercie la Ligue d'avoir choisi son club pour l'organisation de la 68<sup>e</sup> Assemblée Générale, ainsi que la ville de Loudéac pour avoir mis à disposition les locaux de la ville. Elle précise que cette Assemblée Générale se tient en présentiel après deux années de COVID et que les clubs ont enfin réussi à mener une saison sportive à son terme. Elle termine en souhaitant une bonne Assemblée Générale aux représentants de clubs.

**HBZH**



# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## 18 juin 2022

M. Jean-Luc BLANCHARD excuse M. Le Maire qui est retenu par d'autres obligations. Il souhaite à l'assemblée la bienvenue à Loudéac, ville active et sportive. Il explique que la ville compte 4000 licenciés pour 10000 habitants. De par sa position géographique, de nombreux événements ou compétitions s'y déroulent. Un vélodrome national, le 6<sup>e</sup>, doit également voir le jour et sera catégorisé « site de préparation pour Paris 2024 ». Le club de Loudéac s'est développé au cours des 15 dernières années et il évolue aujourd'hui en championnat de National 3 Masculin et Féminin. M. BLANCHARD renouvelle ses remerciements auprès des représentants de clubs et leur souhaite une bonne Assemblée Générale.

Mme. Sylvie LE VIGOUROUX remercie M. BLANCHARD de sa présence et d'avoir mis à disposition de la Ligue les installations de la ville.

Une vidéo de Philippe BANA est diffusée dans laquelle il explique ne pas pouvoir être présent. Il remercie les clubs d'avoir permis à notre sport de retrouver un dynamisme national après cette période de pandémie. Il souhaite de bons travaux à l'assemblée.

### **MOT DE LA PRESIDENTE :**

Sylvie LE VIGOUROUX sent que les dirigeants des clubs bretons sont à bout de souffle après une année très compliquée et l'envie de reprendre, malgré tout, le chemin des terrains. Elle remercie les secrétaires des clubs qui ont connu une saison compliquée avec Gesthand.

La nouvelle procédure digitalisée des licences devrait améliorer le quotidien des secrétaires sur cette partie. Sylvie LE VIGOUROUX remercie les clubs, au nom du Conseil d'Administration et des professionnels de la Ligue d'avoir permis à cette saison d'aller à son terme.

Après cette saison, la Ligue souhaite se tourner vers l'avenir. Elle a entendu au cours des réunions de secteurs les inquiétudes et les attentes des clubs. La présidente rappelle l'engagement sans faille des administrateurs et des salariés de la Ligue. Nous continuerons à innover, simplifier et à nous adapter. Notre modèle est unique en Bretagne, notre fusion est une force.

La présidente fait également part de sa colère concernant le comportement antisportif de certains entraîneurs sur le bord des terrains qui déteint sur nos jeunes joueurs. Elle rappelle que les arbitres sont également en formation tout comme les officiels responsables et les joueurs. Elle attend des clubs qu'ils prennent des dispositions auprès de leurs licenciés afin que notre sport continue de véhiculer des valeurs de respect.

Une pensée pour le club d'HERMINE KERNIC qui a fait briller la Bretagne à Bercy. Quelques pensées également pour les dirigeants qui nous ont quittés cette saison : Jean BERTHO du club de RIANTEC, Ferdinand LE MOING du club de PONTIVY. Une pensée amicale à Gisèle LE TUHAUT hospitalisée et également une pensée émue aux parents de Quentin de BAUD LOCMINE.

**HBZH** 



# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## 18 juin 2022



### VOTES ELECTRONIQUES :

#### Résolution n°1 : Adoption du PV de l'AG 2021

Nombre de structures : 124      Voix totales : 649  
Nombre de votant : 123      Quorum = 325

**Voix exprimées en % :**  
Pour : 584      en % : 96,5  
Contre : 21      en % : 3,5  
Abstention : 44

La résolution n°1 est votée à la majorité des voix exprimées.

#### Résolution n°2 : Approbation du rapport de la secrétaire générale

Nombre de structures : 124      Voix totales : 642  
Nombre de votant : 122      Quorum = 321

**Voix exprimées en % :**  
Pour : 591      en % : 99,3  
Contre : 4      en % : 0,7  
Abstention : 47

La résolution n°2 est votée à la majorité des voix exprimées.

Il n'y a aucune question de l'assemblée sur les rapports des commissions.



# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## 18 juin 2022



### Résolution n°3 : Rapport financier (rapport du trésorier, de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes)

Laurent ALPERIN explique que M. MICHEL, expert-comptable, nous aide à préparer les comptes annuels, avant qu'ils ne soient vérifiés et certifiés par M. CHASTANET, commissaire aux comptes. Laurent ALPERIN excuse notre commissaire aux comptes (CAC) qui ne pouvait pas être présent aujourd'hui.

#### Intervention de M. MICHEL :

- Le compte de résultat 2021 : 68 358 € (-84 565 € en 2020)
- Les produits : 2 172 076 € (2 396 110 € en 2020)
- Les charges : 2 103 718 € (2 480 675 € en 2020) dont 8 1600 € de charges exceptionnelles
- Le bilan : présentation de l'actif et du passif de la Ligue
- Fond de roulement représentant 10 mois de budget

Laurent ALPERIN fait la lecture du rapport du CAC. Aucune remarque n'a été faite de la part du CAC au sujet des comptes 2021 de la Ligue. Le rapport spécial du CAC informe l'Assemblée Générale des conventions réglementées entre la Ligue et le Groupement Employeur Handball Bretagne (GEHB). Gérard CANTIN, Jean-Pierre GAIGNE, Bernard DROUERE et Anne-Hélène MEILLEUR, membres du Conseil d'Administration de la Ligue font également partie du Conseil d'Administration du GEHB. L'ensemble des opérations réalisées avec le GEHB au titre de l'année 2021 s'élève à 16 153 €. Ce sont principalement les missions comptables réalisées par Jacqueline ainsi que le dépôt de garantie 3 588 €.

#### **Vote :**

Nombre de structures : 124      Voix totales : 649  
Nombre de votant : 123      Quorum = 325

	<b>Voix exprimées en % :</b>
Pour : 610	en % : 97,1
Contre : 4	en % : 2,9
Abstention : 21	

La résolution n°3 est votée à la majorité des voix exprimées.





# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## 18 juin 2022



### Résolution n°4 : Affectation du résultat 2021

Nombre de structures : 124      Voix totales : 649  
Nombre de votant : 123      Quorum = 325

**Voix exprimées en % :**  
Pour : 618      en % : 99,2  
Contre : 5      en % : 0,8  
Abstention : 21

La résolution n°4 est votée à la majorité des voix exprimées.

### Résolution n°5 : Affectation du résultat 2019

Il s'agit de régulariser l'affectation du résultat 2019 car nous l'avions affecté à un fond de dotation, or cela n'est pas autorisé.

Nombre de structures : 124      Voix totales : 649  
Nombre de votant : 123      Quorum = 325

**Voix exprimées en % :**  
Pour : 606      en % : 99,3  
Contre : 4      en % : 0,7  
Abstention : 39

La résolution n°5 est votée à la majorité des voix exprimées.

### Résolution n°6 : Prêt garanti par l'État - modalités de remboursement

Les clubs sont invités à se prononcer sur le remboursement différé du PEG. Il est proposé de décaler le remboursement à un an puis de le rembourser pendant 4 ans.

Nombre de structures : 124      Voix totales : 643  
Nombre de votant : 122      Quorum = 322

**Voix exprimées en % :**  
Pour : 591      en % : 95,5  
Contre : 28      en % : 4,5  
Abstention : 24



# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## 18 juin 2022

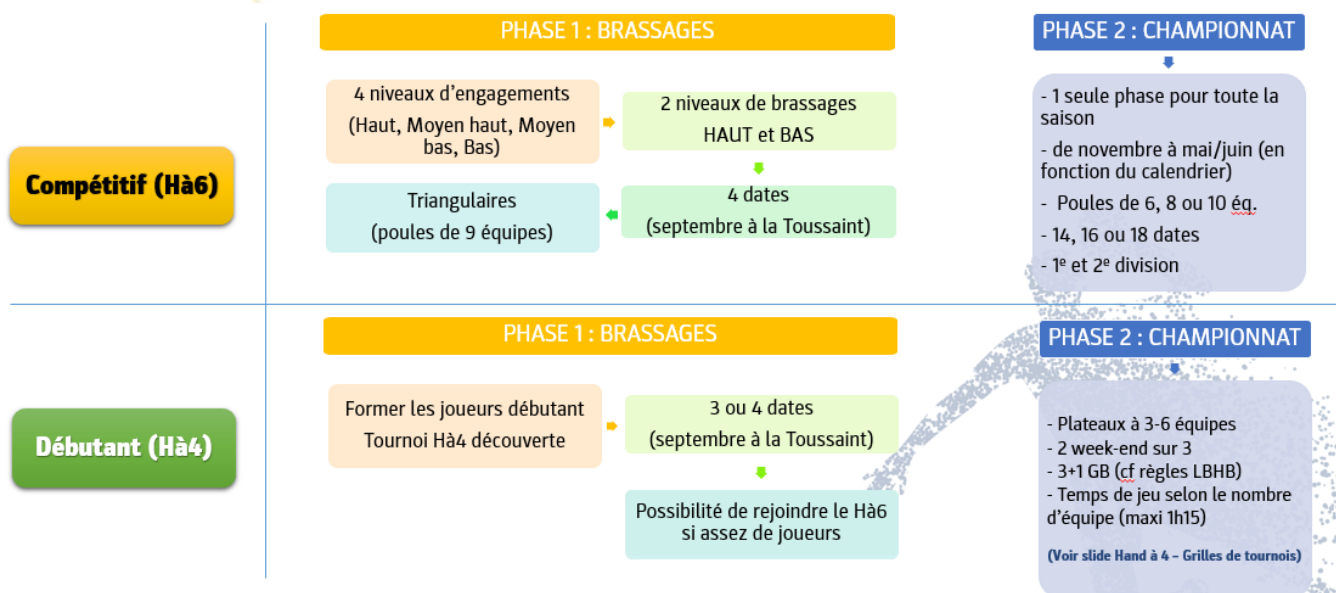
La résolution n°6 est votée à la majorité des voix exprimées. L'Assemblée Générale valide ainsi le décalage du remboursement du PEG à 1 an, puis un remboursement pendant 4 ans.

Etant donné l'avance sur l'ordre de jour, il est décidé d'avancer sur le programme de l'après-midi en faisant voter le projet U11 ainsi que les vœux des clubs et commissions.

### PROJET U11 :

Présentation du projet U11 par Annie MOREUL et Vincent QUINTIN

#### Proposition n°1 :



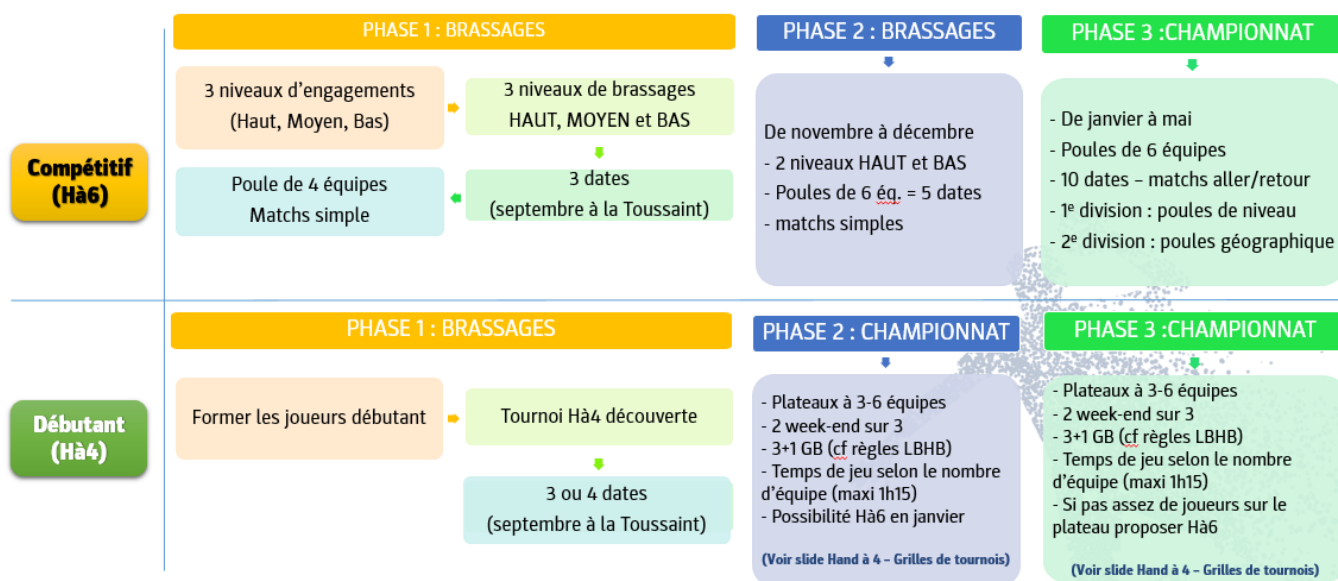
**HBZH**



# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## 18 juin 2022

### Proposition n°2 :



### Questions :

**Réginald SCOLARI - BREST BRETAGNE HB** : « Le hand à 4 permet, comme le dit Vincent, de proposer une alternative aux enfants qui ne veulent pas faire de compétition ; pourquoi intégrer le Hand à 4 dans le championnat compétitif alors que ce n'est pas le but premier ? ».

**Réponse** : le but est de proposer une alternative à la compétition mais de ne pas l'imposer aux clubs. Un club peut faire du hand à 4 toute la saison en intégrant des nouveaux licenciés ou choisir de basculer en hand à 7. Cela permet aussi d'organiser la pratique pour que les clubs sachent quand et si ils peuvent accueillir. C'est aussi pour officialiser cette pratique.

**Laurent PROGEAS - HB BEAUSSAIS RANCE FREMUR** : « Sur la proposition n°2 vous avez 2 phases de brassages avant la partie compétition, j'aurais aimé avoir des explications : la 2<sup>ème</sup> phase des brassages permet d'aller un peu plus loin sur les niveaux mais sous quelle forme ? Et aussi d'un point de vue localisation territoriale ou pas car cela me paraît relativement loin de faire démarrer le championnat en janvier ? ».

**HBZH**



# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## 18 juin 2022

**Réponse** : 1<sup>ère</sup> phase de septembre à octobre ce qui correspond aux brassages habituels, ceux qui savent qu'ils ne vont pas faire du hand traditionnel peuvent déjà aller sur du hand à 4. Pour ceux qui ne sont pas prêts jusqu'à janvier - février cela va leur permettre de faire du hand à 4 et en février ils pourront glisser sur la pratique traditionnelle. En U11, nous sommes obligés de faire de la géographie mais pour ceux qui sont en 1<sup>ère</sup> division on étendra la zone géographique par rapport à la 2<sup>ème</sup> division. L'idée est d'avoir des poules homogènes à la fin.

**Remarque de François BOUVARD - HENNEBONT-LOCHRIST HB** : « On qualifie le hand à 4 de pratique loisir et le hand à 7 de pratique compétitive mais le hand à 4 est aussi un formidable outil de formation des joueurs qui n'ont pas de projet sportif, il ne faut donc pas être aussi noir et blanc sur le hand à 4 ».

**Alexandre GICQUEL - PLOEUC HAND** : « Est-ce qu'il y aura un engagement mixte ou féminin pour le hand à 4 ? ».

**Réponse** : ce sera en engagement mixte.

**Patrick PENNANEAC'H - HBC CHATEAUBOURG** : « En fonction du nombre d'inscrits, est-ce que vous vous réservez le droit de garder une 3<sup>ème</sup> division comme aujourd'hui ou pas ? ».

**Réponse** : on tiendra compte du niveau à l'intérieur de la 2<sup>ème</sup> division. C'est notre préoccupation d'avoir une homogénéité dans les poules.

**Benoit HOUYERE - LA VITREENNE HB** : « Qu'est-ce qui est prévu comme matériel pour le hand à 4 ? ».

**Réponse** : ce seront les mêmes buts que l'école de hand : 240x170. Ce sera aussi les mêmes tracés. Il faudra voir par rapport à la taille du terrain : sur un 40x20, ce sera 3 terrains et sur un 38x18 ce sera plutôt 2 terrains. On a également présenté différentes formules en fonction du nombre d'équipes qui participent. Cela permettra aussi de mettre en place de l'arbitrage. On pourra vous prêter des buts si vous n'en avez pas.

**Laurent MONET - HB PAYS DE VANNES** : « Attention au championnat U11, au temps de jeu ainsi qu'au prix de l'essence aujourd'hui. Énormément de parents commencent à dire : « attendez, moi j'amène plus mes gamins » et on perd des parents accompagnants ».

**Réponse** : c'est ce que l'on fait tout le temps. Mais il faut aussi savoir qu'il y a des clubs qui n'ont pas de club à côté et que nous devons également intégrer dans le championnat.

**HBZH**



# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## 18 juin 2022

### Vote de la résolution n°7 – Projet U11 :

Nombre de structures : 124      Voix totales : 649  
Nombre de votant : 123      Quorum = 325

**Voix exprimées en % :**  
Proposition n°1 : 148      en % : 25,7  
Proposition n°2 : 428      en % : 74,3  
Abstention : 73

La proposition n°2 est votée à la majorité des voix exprimées. L'Assemblée Générale valide ainsi la mise en place du projet U11 n°2 pour la saison 2022/2023.

### VŒUX DES CLUBS/COMMISSIONS/SERVICES :

#### Vœu n°1 :

NOM DE LA COMMISSION : **COC Territoriale**

Avis STATUTS ET REGLEMENT :  
RECEVABLE

Objet du vœu : **Modification Prix du Forfait isolé et Général**

Avis CA :  
Favorable

#### Motivations du vœu :

Le prix du forfait isolé en Excellence Région, Honneur Région est élevé aussi nous demandons une diminution.  
Mettre la 1ere division au même niveau que l'honneur régional.

#### Modifications proposées :

Diminuer le montant du forfait isolé de Excellence région, Honneur régional. Actuellement il est de 150€, on demande qu'il soit de 80€. Le forfait général est de 450€ on demande qu'il soit de 240€. Inclure la 1ere Division avec l'Excellence Régional et Honneur Région.



### Vote de la résolution n°8 – vœu n°1 :

Nombre de structures : 124      Voix totales : 644  
Nombre de votant : 122      Quorum = 322

**HBZH**



# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

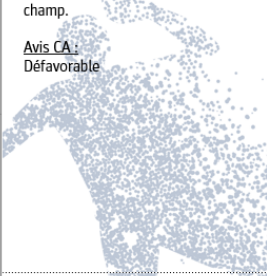
## 18 juin 2022

### Voix exprimées en % :

Pour : 417 en % : 69,4  
Contre : 184 en % : 30,6  
Abstention : 43

La résolution n°8 est votée à la majorité des voix exprimées.

### Vœu n°2 :

<b>NOM DU CLUB ET N° AFFILIATION :</b> Goëlo HBC 5322069	<b>Avis STATUTS ET REGLEMENT :</b> RECEVABLE
<b>Objet du vœu :</b> Retirer la zone 4.5m en -11	<b>Avis Service Technique :</b> Avis défavorable. Ce règlement vise à développer la prise d'initiative au tir dans tous les secteurs du terrain (de loin, aux ailes). Aussi, nous souhaitons, à ce jour, poursuivre dans cette voie pour les joueurs et joueuses de champ.
<b>Motivations du vœu :</b> Nos gardien(ne)s -11 peuvent sur certains matchs se démotiver et même prendre peur (en pleurs sur un temps mort) à cause de la proximité des joueurs(se)s lorsqu'ils tirent. Nous comprenons cette zone à 4.5 pour que chaque joueur(se) puisse avoir sa chance de marquer (surtout les 1ère année -11) mais il peut également y avoir des différences de gabarit entre le gardien et le tireur qui peut-être à l'avantage du tireur vu qu'il se retrouve très proche lors de son tir en extension.	<b>Avis CA :</b> Défavorable
<b>Modifications proposées :</b> Nous proposons de laisser une zone à 6m	

### Questions :

**Armel MERLAUD - PAYS D'AURAY HB :** « Est-ce que quelqu'un peut faire un retour sur cette proposition, est-ce qu'un technicien pourrait prendre la parole ? ».

**Réponse :** règlement mis en place lors de la fusion. Il y a 2 années où nous n'avons pas pu tester cette formule. Vient maintenant le temps, après une saison complète, de faire une évaluation de ce règlement. Au-delà du résultat de ce vote, nous avons décidé de mettre en place un groupe de travail et de réflexion sur ces règlements-là et sur les formes de jeu. Ce groupe de travail sera composé de personnes de clubs, nous reviendrons vers vous en septembre ou en octobre.

Les avantages que nous voyons à la zone à 4m50 :

- Attaquants : capacité à prendre des tirs sur les secteurs extérieurs, de loin avec des défenseurs en position.

**HBZH**





# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## 18 juin 2022

- Défenseurs : avec une zone plus proche, on considère qu'il est nécessaire pour les défenseurs de s'activer et de se responsabiliser.
- Gardiens : à partir du moment où on a enlevé les réducteurs de buts, on augmente la surface de tir pour les tireurs, cela limite les risques de tirer dans le gardien. On change également de gardien à la mi-temps cela développe les compétences des joueurs.

**Remarque de Loïc GOUZIEN - HBC BANNALEC** : « Est-ce que cela sert à quelque chose de voter ce vœu puisque certains clubs ne respectent pas ce règlement ? ».

**Didier HAUCHARD - CS BETTON HB** : « Je ne vois pas dans les arguments avancés ce qui rejette le fait de remettre la zone à 6m ou de la conserver à 4m50. Ce qu'on observe, c'est que le gardien est souvent en position délicate avec une zone à 4m50 comparé à une zone à 6m, d'autant plus qu'il n'y a pas de réducteur de but, l'espace pour le tireur est beaucoup plus important. Cela pose des difficultés pour installer la zone à 4m50, on n'a pas le temps d'installer la zone ».

**Réponse** : d'où l'intérêt de mettre en place le groupe de réflexion sur les formes de jeu. Cela pourra permettre aux clubs qui n'appliquent pas les règlements de comprendre pourquoi il faut les appliquer.

**Remarque de Gwénola LEMENN - ELORN HB** : « Dans le Finistère, ce règlement était appliqué avant la fusion et nous trouvons cela très bien. Nous n'avons pas la crainte d'un tir à 4m50 en contre-attaque car bien souvent ils tirent avant. Nous n'avons pas vu de gardien se plaindre de se faire allumer à 4m50 et du fait que le but soit plus grand, les joueurs tirent en haut et pas dans le gardien ».

### **Vote de la résolution n°9 - vœu n°2 :**

Nombre de structures : 124      Voix totales : 649  
Nombre de votant : 123      Quorum = 325

**Voix exprimées en % :**  
Pour : 319      en % : 50,5  
Contre : 313      en % : 49,5  
Abstention : 17

La résolution n°9 est votée à la majorité des voix exprimées. L'Assemblée Générale valide le retrait de la zone à 4m50 dès la saison 2022/2023.

**HBZH** 





# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## 18 juin 2022

### Vœu n°3 :

**NOM DU CLUB ET N° AFFILIATION :** Handball Club 310 / 5335071

**Objet du vœu :** Remodeler les accessions et relégations en séniors

**Motivations du vœu :**

Les championnats perdent très vite de leur intérêt à partir de la mi-saison dès qu'une équipe se dégage sur la première place. Près des 3/4 des équipes n'ont plus aucun enjeu (montée impossible et descente presque évitée). La dynamique club s'en trouve impactée.

Il serait souhaitable d'élargir le nombre de montée et de descente avec des barrages entre les équipes qui prétendent à l'accession et celles qui sont en position de relégation permettant également de conserver une équité sportive.

Validité : Excellence / Honneur / Territoriale

**Modifications proposées :**

Exemple entre Honneur Est et 1ère div en lien avec cette poule :

- Les premiers gagnent directement leur place en poule supérieur  
- Les 2 derniers d'Honneur(11ème et 12ème) vont directement en poule inférieur  
Barrage entre les 2ème, 3ème, 4ème des deux poules de 1ère div en y associant les 9ème, 10ème d'Honneur.

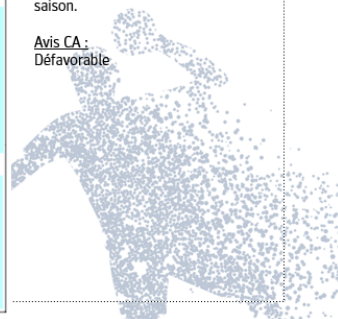
A l'issue de ces barrages, les 2 premiers passent en Honneur.  
Ainsi, chaque saison, potentiellement, 4 nouvelles équipes en Honneur

Au delà de cet exemple, c'est l'esprit global qui doit être repensé afin de stimuler l'intérêt des championnats séniors dans la région.

**Avis STATUTS ET REGLEMENT :**  
RECEVABLE

**Avis COC :**  
Avis défavorable. Le vœu ne prend pas en compte les descentes supplémentaires. De plus, la gestion des barrages est compliquée en fin de saison.

**Avis CA :**  
Défavorable



Explication de l'avis défavorable de la COC par Annie MOREUL.  
Explication du vœu par HBC 310.

### Vote de la résolution n°10 - vœu n°3 :

Nombre de structures : 124      Voix totales : 640  
Nombre de votant : 122      Quorum = 320

**Voix exprimées en % :**  
Pour : 100      en % : 17,4  
Contre : 475      en % : 82,6

Abstention : 65

La résolution n°10 est rejetée à la majorité des voix exprimées.

**HBZH**



# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## 18 juin 2022

### Vœu n°4 :

**NOM DU CLUB ET N° AFFILIATION :** HBC CHATEAUBOURG 5335037

**Objet du vœu :** COC Regroupement de clubs / effectif collectif <18 joueurs

**Motivations du vœu :**

Difficulté de fidéliser des groupes en "sous-double effectif" (15-18 joueurs). En cas d'absences, une équipe peut être amenée à jouer tous les matchs en effectif restreint. Il est souvent difficile de fidéliser ces joueurs qui interprètent un manque d'intérêt pour leur catégorie. Les rapprochements temporaires d'équipes ne concernent que les collectifs <6 joueurs, mais des clubs avec chacun une équipe et demi auraient intérêt à se rapprocher pour créer 3 équipes à 2 clubs. Les effectifs globaux ne sont souvent connus qu'à l'issue des forums et essais.

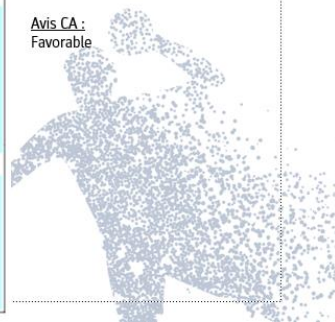
**Modifications proposées :**

Supprimer la barrière du nombre de joueurs pour les rapprochements de clubs.  
Légitimité du rapprochement à juger par la COC sans critère de nombre.  
(uniquement au plus bas niveau territorial)

**Avis STATUTS ET REGLEMENT :**  
RECEVABLE. Article 24 des règlements généraux

**Avis COC :**  
Avis favorable. Toutefois, le regroupement n'est possible qu'au plus bas niveau et sous réserve de l'approbation de la COC.

**Avis CA :**  
Favorable



Explication du vœu par HBC CHATEAUBOURG.

### Vote de la résolution n°11 - vœu n°4 :

Nombre de structures : 124      Voix totales : 649  
Nombre de votant : 123      Quorum = 325

**Voix exprimées en % :**  
Pour : 608      en % : 97,1  
Contre : 18      en % : 2,9  
Abstention : 23

La résolution n°11 est votée à la majorité des voix exprimées.

**HBZH**



# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## 18 juin 2022

### Vœu n°5 :

**NOM DU CLUB ET N° AFFILIATION :** Saint-Renan Guilers HB - 5329029

**Objet du vœu :** Suppression de la D3 + 16 Masculin

**Motivations du vœu :**

Cette saison, les championnats sont très compliqués en D2 et D3 masculine dans le Finistère ;  
- de nombreux forfaits généraux en début et en cours de saison  
- les déplacements sont importants en D3  
- la poule 6 en D2 ne compte plus que 6 équipes

**Modifications proposées :**

À l'instar de ce qui a été fait en + 16 féminin, nous proposons de supprimer la D3. Ainsi la création de championnats (de proximité) serait plus simple à mettre en place.

**Avis STATUTS ET REGLEMENT :**  
RECEVABLE.

**Avis COC :**

Avis défavorable. Au vu du nombre d'équipe entre la D2 et la D3, soit 104 équipes cette la saison, la COC a eu des difficultés pour effectuer les poules vu l'arrêt du nombre d'équipe en D2 et D3 et la volonté de respecter la géographie. Pour la saison 2022/2023, l'objectif est d'avoir en D2M, 6 poules de 10 équipes comme les années précédentes.

**Avis CA :**  
Défavorable

Explication du vœu par ST RENAN GUILERS HB.

Explication de la difficulté de cette suppression par Annie MOREUL et Aurélie GEBEL.

### Vote de la résolution n°12 - vœu n°5 :

Nombre de structures : 124

Voix totales : 643

Nombre de votant : 122

Quorum = 322

#### **Voix exprimées en % :**

Pour : 49

en % : 8,2

Contre : 547

en % : 91,8

Abstention : 47

La résolution n°12 est rejetée à la majorité des voix exprimées.

**HBZH** 



# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## 18 juin 2022

### Vœu n°6 :

NOM DU CLUB ET N° AFFILIATION : Service TECHNIQUE

Avis STATUTS ET REGLEMENT :  
RECEVABLE.

Objet du vœu : Feuille de match à 14 en Prénat M

Avis CA :  
Favorable

**Motivations du vœu :**

- Cohérence avec la FDM N3
- Pénalise les clubs Formateurs
- Cohérence de politique de formation Régionale Masculine (autorisation de jouer en PN pour les jeunes en structures CLE, et antenne CLE) : prévision d'ouverture d'antennes CLE dans le 29
- 2 joueurs par postes c'est un minimum
- Permettre aux jeunes d'intégrer plus facilement le niveau PN

**Modifications proposées :**

Autoriser 14 joueurs sur la FDM au lieu de 12 actuellement.



### Questions :

**Loïc GOUZIEU - HBC BANNALEC :** « Pourquoi l'excellence rég. et l'honneur rég. n'auraient pas le droit d'avoir 14 joueurs sur leur FDME ? ».

**Réponse :** les championnats nationaux permettent d'avoir 14 joueurs sur leur FDME ; on prend ce vœu comme une expérience, vous n'êtes pas obligés d'aligner 14 joueurs. Il est proposé uniquement sur la filière masculine pour impulser la dynamique qu'on a voulu créer à la Ligue sur cette filière avec l'ouverture des 3 antennes CLE sur le Finistère.

**Monique AYMA - JA BRUZ HB :** « 14 joueurs mais combien de mutés ? ».

**Réponse :** 3 mutés.

**Monique AYMA - JA BRUZ HB :** « Le règlement national c'est 5 joueurs ».

**Réponse :** aujourd'hui le règlement c'est 3 mutés sauf en national. C'est la commission Statut et Règlement de la FFHB qui fixe le nombre et non pas la Ligue.

Etant donné la chaleur excessive et les soucis techniques rencontrés dans la salle du cocktail déjeunatoire, il est décidé de réduire l'Assemblée Générale aux questions statutaires et de libérer les représentants de clubs après la fin des votes.

**HBZH**



# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## 18 juin 2022

### Vote de la résolution n°13 - vœu n°6 :

Nombre de structures : 124      Voix totales : 649  
 Nombre de votant : 123      Quorum = 322

### **Voix exprimées en % :**

Pour : 431      en % : 78,8  
 Contre : 116      en % : 21,2  
 Abstention : 102

La résolution n°13 est votée à la majorité des voix exprimées.

### **BUDGET PREVISIONNEL 2022 :**

Explication du budget prévisionnel 2022 par Laurent ALPERIN.

#### **RECETTES :**

	REEL 2020	BUDGET 2021	REEL 2021	BUDGET 2022
01 - Subvention	210 364	200 000	465 821	239 460
01 A FFHB	143 504	140 000	119 030	118 040
01a - Partenariat	12 000	40 000	10 039	55 000
02 - Cotis. Adhérents/Redevances				
02 a - Mutations, Droits formation	81 528	40 000	70 525	70 000
AFFILIATION fffb	17 649	18 000	27 632	10 000
03 - Stagiaires CT et Arbitres				
05 - Amendes	4 888	0		
06 - Engagements	0	130 000	119 051	120 000
07 - Inscriptions CLE				
08 - Licences	1 505 105	568 992	880 812	1 790 500
08b - Aide licences				-35 000
08c - Refacturation/versement LBHB				
08d - Diverses Recettes	400 858	341 000	406 542	503 600
08e - Financier	6 333	7 000	2 802	2 800
08f - Transfert charges(salaires/formation/AN/phot	4 031		6 257	4 000
08g - Stocks et en cours				
Amort subv/Subvention d'équilibre			4 496	
produits exercice antérieurs / reprises			59 070	
prduits exceptionnel (covid en 2020)	9 851	50 000		
ventes véhicule				
Dons bénévoles				
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 396 111</b>	<b>1 534 992</b>	<b>2 172 077</b>	<b>2 878 400</b>

#### **DEPENSES :**

09 - Fourn,consommables	55 183	60 000	85 331	119 900
10 - Locations, chges loc.	81 601	65 000	71 967	92 290
11 - Entretien, réparation	17 742	20 000	20 228	22 800
12 - Assurances	15 701	17 000	15 225	30 300
13 - Personnel Extérieur	123 780	150 000	82 300	146 730
14 - Honoraires	76 291	55 000	65 208	88 300
15 - Publicité, Aide aux clubs		132 000	81 600	15 000
15a Aides au Développement / Projets / Labels	24 421	35 000	22 366	65 780
16 - Déplacements	31 420	50 000	45 420	65 330
17 - Télécom, Poste	24 571	30 000	27 322	24 800
18 - Frais banque	2 457	3 000	2 545	2 600
19 - Autres Serv.Exterieurs - Hébé., repas, ...	93 075	100 000	104 715	166 640
20 - Impôts et taxes	76 021	65 000	65 838	104 400
21a - Salaires	814 720	692 320	723 704	775 333
21b - Charges Sociales	246 796	263 082	155 460	387 667
22 - Licences charges	543 414	140 757	307 451	609 000
engagement affiliation	17 584	18 000	27 762	37 000
22a - Stock et Equipement vendus	98 576	120 000	60 781	93 950
23 - Autres charges gestion courante	3 275		15 548	9 500
24 - Provision	40 339		26 247	
25 - Amortissement	71 386	65 000	69 810	70 000
25a - Charges Exceptionnelles	4 227			
pertes sur creances			23 055	
26 - Divers Dépenses	3 474	10 000		
27 - Intérêts sur emprunts + Agios	14 618	2 500	3 836	3 000
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 480 672</b>	<b>2 093 659</b>	<b>2 103 719</b>	<b>2 930 320</b>
<b>RESULTAT (+ Gain / - Perte)</b>	<b>-84 561</b>	<b>-558 667</b>	<b>68 358</b>	<b>-51 920</b>

**HBZH**

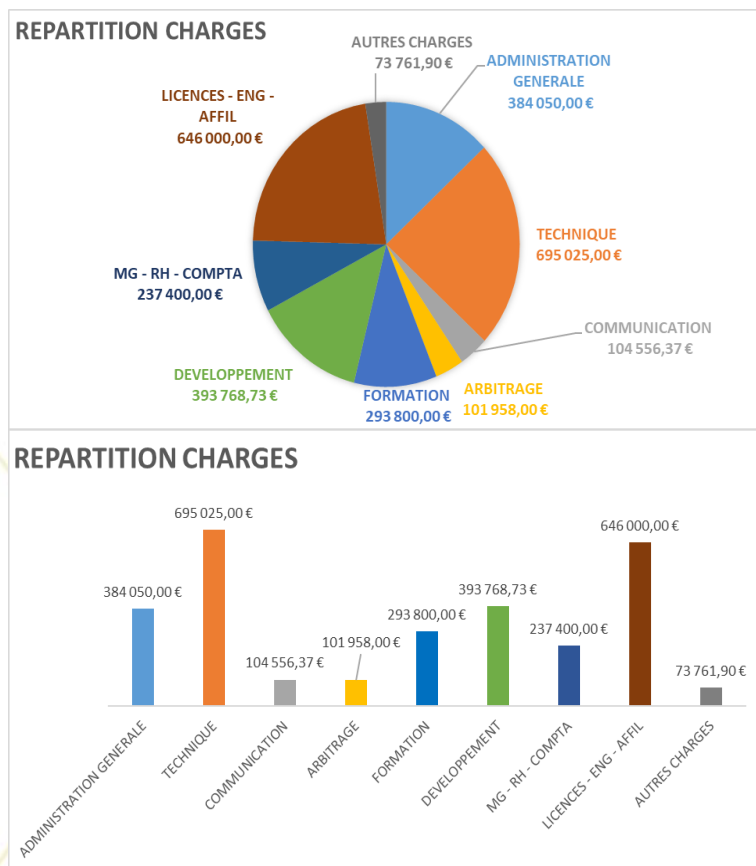




# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## 18 juin 2022

### REPARTITION DES CHARGES :



### GUIDE FINANCIER 2022/2023 :

Explication du guide financier 2022/2023 par Laurent ALPERIN.

AFFILIATION - REAFFILIATION - REDEVANCE	Clubs Nationaux		Clubs Régionaux		Clubs Départementaux	
	22-23	21-22	22-23	21-22	22-23	21-22
Réaffiliation FFHB	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €
Abonnt Hand Mag (1 par club affilié)	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €
Abonnt Approche du HB (1 par club affilié)	46,00 €	46,00 €	46,00 €	46,00 €	46,00 €	46,00 €
Redevance LBHB						
Redevance Administrative	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Redevance Technique et Arbitrage						
Redevance Communication et Développement						
<b>TOTAUX</b>	<b>176,00 €</b>	176,00 €	<b>176,00 €</b>	176,00 €	<b>176,00 €</b>	176,00 €

**HBZH**



# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## 18 juin 2022

ENGAGEMENTS - CHAMPIONNATS - COUPES					
ADULTE	22-23		JEUNES	22-23	
	22-23	21-22		22-23	21-22
Pré National et National 3 Féminine	500,00 €	500,00 €	Engagement brassage/barrage (U13) (U11)	8,00 €	8,00 €
Excellence Régional	450,00 €	450,00 €	Engagement brassage/barrage (U15/U18)	15,00 €	15,00 €
Honneur Régional	350,00 €	350,00 €	Engagement Chpt Territorial (U13) (U11)	30,00 €	30,00 €
1ère Division	95,00 €	95,00 €	Engagement Chpt 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> division (U15/U18)	30,00 €	30,00 €
2ème Division	80,00 €	80,00 €	Engag PRENAT/EXC REG brassage compris (U15/U18)	80,00 €	80,00 €
3ème Division	80,00 €	80,00 €	Engagement Championnat National	voir tarif FFHB	

INDEMNITES ARBITRAGES - (L'indemnité est fonction du niveau des championnats, quel que soit le groupe de l'arbitre)		
CHAMPIONNAT / COUPE	Tarifs	
	22-23	21-22
Nationale 3 Féminine	40,00 €	40,00 €
Prénational (M et F)	40,00 €	40,00 €
Excellence Régional (M et F)	40,00 €	40,00 €
Honneur Régional (M et F)	40,00 €	40,00 €
1ère Division	28,00 €	28,00 €
2ème Division	28,00 €	28,00 €
3ème Division	28,00 €	28,00 €
Moins 18 ans (M et F) Chpt PRENAT	30,00 €	35,00 €
Moins 18 ans (M et F) Chpt EXC REG	30,00 €	30,00 €
Moins 18 ans (M et F) Chpt 1e DIVISION	25,00 €	26,00 €
Moins 18 ans (M et F) Chpt 2e DIVISION	25,00 €	22,00 €
Moins 15 ans (M et F) Chpt PRENAT	25,00 €	25,00 €
Moins 15 ans (M et F) Chpt EXC REG	25,00 €	23,00 €
Moins 15 ans (M et F) Chpt 1e DIVISION	20,00 €	22,00 €
Moins 15 ans (M et F) Chpt 2e DIVISION	20,00 €	19,00 €
match amical avec équipes nationales	tarif FFHB en vigueur	
match amical avec équipes régionales	25 € à l'appréciation des arbitres	

MUTATIONS						
Niveau de jeu	+ 16 ans		13 - 16 ans		12 ans et moins	
	22-23	21-22	22-23	21-22	22-23	21-22
National / Pré National		159,00 €		99,00 €		gratuit
Régional	140,00 €	139,00 €	95,00 €	94,00 €	gratuit	gratuit
Départemental		114,00 €		89,00 €		gratuit
dont Part fédérale incluse	90,00 €	90,00 €	54,00 €	54,00 €	gratuit	gratuit

**HBZH**





# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## 18 juin 2022

Amendes organisations des compétitions + 16 ans			
Objet	N3F/.PNT FetM	ERM/ERF HRM 1 <sup>er</sup> DIV	2e 3e division territoriale
Conclusion de match non saisie sur Gesthand 30 jours avant date rencontre	50 €	50 €	50 €
Officiel non qualifié	20 €	20 €	20 €
Manquement à l'obligation vérification feuille de match (club)	20 €	20 €	20 €
Manquement à l'obligation vérification feuille de match (arbitre)	20 €	20 €	20 €
Forfait isolé	150 €	80 €	40 €
Forfait général	450 €	240 €	120 €
Match perdu par pénalité	50 €	50 €	50 €
Réserves réclamations	Tarif FFHB	Tarif FFHB	Tarif FFHB
Droit match différé	20 €	20 €	20 €
Non transmission sur GestHand	20 €	20 €	20 €
Non transmission sur GestHand au de-là du 3ème jour	50 €	50 €	50 €

Amendes organisations des compétitions JEUNES	Moins 18 et Moins 15		Moins de 13 Moins de 11
	Prenat / Excel	Div 1 et 2	
Conclusion de match non parvenue dans les délais	20,00 €	10,00 €	10,00 €
Officiel non qualifié	20,00 €	10,00 €	10,00 €
Manquement à l'obligation vérification feuille de match (club)	20,00 €	10,00 €	10,00 €
Manquement à l'obligation vérification feuille de match (arbitre)	20,00 €	0,00 €	0,00 €
Forfait isolé	40,00 €	20,00 €	20,00 €
Forfait général	120,00 €	60,00 €	60,00 €
Match perdu par pénalité	20,00 €	10,00 €	10,00 €
Réserves réclamations	tarif FFHB		
Droit match différé	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Non transmission sur GestHand	20,00 €	10,00 €	10,00 €

Autres tarifs		
Objet	Adultes	Jeunes
Absence Assemblée Générale LBHB (par voix)	50,00 €	
Absence Assemblée Générale LBHB (par voix) : Club n'ayant que des jeunes		25,00 €
Absence Assemblée Générale LBHB (par voix) : Club n'ayant qu'une équipe adulte	25,00 €	
Absence Assemblée Générale LBHB (par voix) : Club loisir uniquement	exempt	
Transmission hors délai d'un dossier administratif	100,00 €	
Indemnité kilométrique	0,32 € / km - 0,36 € / km	
Indemnité kilométrique (ville à ville)	5,00 €	
Journée stagiaire	45,00 €	

**HBZH**



# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## 18 juin 2022

### CRÉATION/RENOUVELLEMENT DE LICENCE

	FFHB	LBHB	TOTAL
+16	35 €	65 €	100 €
12/16	22 €	55 €	77 €
-12	16,50 €	45 €	61,50 €
Blanche joueur	35 €	65€	100 €
Dirigeant	19 €	GRATUIT	19 €
Baby	16,50 €	20 €	36,50 €
Handfit	27,50 €	20 €	47,50 €
Loisirs	27,50 €	20 €	47,50 €
Hand'ens	13,50 €	20 €	33,50 €

Nouveautés pour l'AG 2022 – A VOTER

Remise de 10% sur la part LBHB - avant le 31/07/2022

Remise de 50%\* sur la part LBHB - après le 1/01/2023

Tarifs LBHB votés à l'Assemblée Générale de juin 2019.

### Questions :

**Didier HAUCHARD – CS BETTON HB :** « Le coût des licences U18 nous pose problème dans le club du fait des 3 années d'âge. Aujourd'hui on a une licence +16, 12/16 ans et – de 12 ans. Nous avons des joueurs qui jouent dans la même équipe et qui ne payent pas la même chose. Comment est-ce que cela se passe dans Gesthand car nous allons devoir saisir nos tarifs ? Nous avons des retours de parents qui ne comprennent pas que les tarifs affichés ne soient pas ceux qu'on leur demande ».

**Réponse :** c'est la fédération qui fixe les catégories d'âge. Les clubs n'ont pas les mêmes tarifs selon les catégories d'âge. Avec Jean-Pierre Gaigne nous faisons partie de la commission finances et nous militons pour que cela soit simplifié. Il faut profiter de l'occasion pour réinventer la politique tarifaire des clubs, comment elle peut évoluer.

**Didier HAUCHARD – CS BETTON HB :** « Le problème est surtout le paramétrage de Gesthand ».

**Réponse :** le paramétrage est à faire dans Gesthand.

**Patrick PENNANEAC'H – HBC CHATEAUBOURG :** « Dans quel cas est-ce obligatoire d'afficher nos tarifs ? ».

**HBZH**



# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## 18 juin 2022

**Réponse** : c'est règlementaire. Vous faites ce que vous voulez mais c'est obligatoire. Un licencié peut vous demander comment est composé son tarif de licence.

**Elsa DA SILVA - PLOUFRAGAN HB** : « Concernant l'indemnité kilométrique, je trouve que nous aurions pu nous aligner sur les autres sports car l'augmentation à 0,36€ du km est faible ».

**Réponse** : les arbitres sont indemnisés par les clubs donc cette augmentation va impacter directement votre budget. Cela va également impacter celui de la Ligue mais dans une moindre mesure. C'est quand même une augmentation de 10%.

**Monique AYMA - JA BRUZ HB** : « Concernant le hand à 4, il y a un engagement par équipe ou pas ? ».

**Réponse** : oui

**Océane - HB D** : « Concernant l'harmonisation des mutations, car cela pénalise les petits clubs : comment est-ce justifié, pourquoi ? ».

**Réponse** : le but n'est pas de pénaliser les clubs mais il s'agit de faciliter la gestion de la facturation des mutations. Il s'agit de conserver un niveau de recettes et surtout, avoir un seul tarif sans se poser de question. Actuellement c'est le niveau de pratique du club qui détermine le tarif facturé.

**Gaël MACE - ?** : « L'opération des coupons sport est-elle relancée la saison prochaine ? »..

**Réponse** : l'opération Pass'sport est renouvelée la saison prochaine. Les informations arriveront prochainement dans les clubs.

### **Vote de la résolution n°14 - budget prévisionnel 2022 et guide financier 2022/2023 :**

Nombre de structures : 124      Voix totales : 643  
Nombre de votant : 122      Quorum = 322

#### **Voix exprimées en % :**

Pour : 529      en % : 89,1  
Contre : 65      en % : 10,9  
Abstention : 49

La résolution n°14 est votée à la majorité des voix exprimées.

Marie-Laure PICHON remercie l'équipe de la Ligue pour l'harmonisation financière et donne la parole à Sylvie LE VIGOUROUX.

**HBZH** 



# PV de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## 18 juin 2022



### CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Sylvie LE VIGOUROUX indique que l'Assemblée Générale a pu se faire d'une seule traite et remercie les clubs pour leur présence. Elle les invite au cocktail déjeunatoire.

Fin de la séance à 12h45.

Fait à Rennes, le 5 juillet 2022.

**Marie-Laure PICHON**  
Secrétaire Générale

**Sylvie LE VIGOUROUX**  
Présidente de la LBHB



# Rapport moral de la Secrétaire Générale

## Marie-Laure PICHON

Nous voici au terme d'une saison complète, sans encombre sanitaire, ni arrêt intempestif, une saison complète marquée par la volonté de relance des activités sportives et extra-sportives dans tous les clubs, aux quatre coins de la Bretagne.

La dynamique est telle que nous avons atteint et dépassé notre chiffre de licenciés de 2019, grâce à votre formidable travail de terrain, à vos entraîneurs, bénévoles et professionnels, qui battez le terrain pour faire vivre et découvrir nos handballs.

28 464, c'est le nombre de licenciés record pour la ligue de Bretagne de Handball, et nous en sommes là grâce aux nombreuses actions qui sont développées tout au long de la saison, que ce soit des actions de développement des handballs, de communication, de formation.

Vous êtes présents, répondez à des appels à projets, participez aux différentes actions mises en place par la Ligue et c'est là notre récompense.

La place étant limitée, nous ne pouvons tout citer et nous nous en excusons par avance...

### Des actions de formation :

- Lancement de la première formation animateur développeur de Beach Handball en Bretagne en lien avec la FFHB
- Mise en place des stages de détection et des équipes de Bretagne pour la génération 2009
- Formation commune entre techniciens et techniciens de l'arbitrage.
- Organisation de l'Ecole Bretonne du Handball à Mur de Bretagne, temps fort d'échanges pour les techniciens
- Animation des jeudis du dirigeant sur des thématiques en lien avec l'administration et la gestion des clubs
- Retour de la zone des entraîneurs

### Des actions de sensibilisation :

- Le week-end 100% Fairplay mi-mars auxquels vous avez été nombreux à répondre
- Lancement des réflexions sur le développement durable et les démarches RSE dans les clubs.

### Des actions de communication :

- Remontée régulière des matchs via Rematch diffusés sur les réseaux sociaux de la ligue
- Renouvellement du partenariat avec Hummel France et Intersport en qualité d'équipementier et de distributeur officiel de la Ligue
- Signature du partenariat avec Lidl Direction régionale Bretagne



# Rapport moral de la Secrétaire Générale

## Marie-Laure PICHON

Des actions de développement :

- Premier regroupement de Beach adulte à Brest sur la plage du Moulin Blanc
- Rencontres régionales du Hand Ensemble à Milizac
- Organisation des grands stades dans chaque département

Des clubs récompensés :

- LEHON DINAN COM HB et PORTES DE BRETAGNE HB dans le cadre de l'appel à projet Hand pour elles
- La montée en N1 pour les filles de Roz Hand Du qui vient récompenser un joli travail de structuration du club depuis plusieurs saisons

Ce développement ne peut se faire sans votre engagement au quotidien ni celui des élus présents sur le terrain et celui des salariés de la Ligue qui accompagnent les clubs au quotidien, ce rapport est aussi l'occasion de vous remercier tout spécialement.

Ces actions à succès ne doivent pas faire oublier que la commission de discipline voit de plus en plus de dossiers de mauvais comportement sur et en dehors des terrains, à nous tous d'être vigilants et de transmettre le message que ce n'est qu'un jeu ! Nous avons la chance de pratiquer un sport reconnu pour son fair play, à nous tous de faire en sorte qu'il ne bascule pas du mauvais côté...

Nous avons encore à progresser sur le travail et le rôle des secteurs, chacun ayant ses thématiques spécifiques, son caractère et ses propres enjeux. A nous, Ligue de Bretagne de Handball, de vous accompagner au mieux dans ce travail, à vous, clubs, de travailler ensemble pour aller plus loin. Le temps des guerres de clocher est bel et bien terminé !

Sur ces quelques mots, nous vous souhaitons une belle AG, une belle fin de saison souvent synonyme de temps conviviaux, importants pour la vie de nos clubs et vous adressons sincèrement les 28 464 mercis pour tout le travail que vous réalisez tout au long de la saison !

**Marie-Laure PICHON**  
Secrétaire Générale

**HBZH** 





# Statistiques licences 2022/2023





# STATISTIQUES LICENCES 2022/2023

## Côte d'Armor



Club	N°	Total (hors Evénem.)	Licences Masc.	Licences Fém.	Licences JOUEURS	Licences DIRIGEANTS	Licences LOISIRS	Licences HANDFIT	Licences BABY.	Licence Handens.	Licences Evénem.	VOIX AG 2023
PAYS DE BROONS	5322002	121	61	60	107	13	1	0	0	0	0	4
AL CALLACOIS	5322003	47	4	43	40	3	0	0	4	0	0	2
GUINGAMP HB	5322006	143	127	16	118	20	0	4	1	0	0	4
AL LOUDEAC HB	5322008	271	173	98	188	30	24	0	29	0	0	7
CSAL PAIMPOL HB	5322010	191	101	90	156	20	13	0	2	0	0	5
PLESTIN HB	5322012	227	130	97	174	17	18	5	13	0	34	6
ALS PLOUAGAT HB	5322015	219	46	173	166	34	2	2	15	0	428	7
AL TREBEURDEN HB	5322024	177	97	80	145	27	4	0	1	0	0	5
BRO DREGER HB	5322025	113	41	72	91	11	0	9	2	0	0	4
AL Vx MARCHE PLOUARET HB	5322026	40	15	25	20	4	0	0	16	0	0	2
US MENE BRE LOUARGAT	5322032	68	26	42	49	1	16	0	2	0	0	3
ARMOR CLUB DE LA MOTTE	5322034	76	45	31	58	17	1	0	0	0	0	3
CAVAN HANDBALL CLUB	5322035	60	19	41	32	5	15	0	8	0	0	3
LEHON DINAN'COM HB	5322037	237	130	107	190	15	30	0	2	0	16	6
LOUANNEC MELL.- ZORN	5322045	97	60	37	73	12	2	0	10	0	0	3
BAIE D'ARMOR HANDBALL PLERIN-ST BRIEUC	5322047	328	210	118	251	25	22	0	30	0	0	8
US BOURBRIAC	5322054	114	37	77	102	11	1	0	0	0	0	4
HB PELEMOIS	5322055	118	54	64	73	11	0	5	6	23	4	4
HENANSAL ERQUY	5322058	176	119	57	164	12	0	0	0	0	0	5
US PLOUISY HB	5322062	74	29	45	58	4	2	0	10	0	0	3
MENE MERDRIGNAC HANDBALL	5322065	143	98	45	137	6	0	0	0	0	0	4
GOELO HANDBALL CLUB	5322069	222	101	121	153	8	19	20	22	0	2	6
HANDBALL CLUB BELLE-ISLE/PLOUNEVEZ	5322070	107	49	58	88	16	1	0	2	0	0	4
HANDBALL BEAUSSAIS RANCE FREMUR	5322071	263	185	78	198	6	12	0	47	0	50	7
PLOUFRAGAN HANDBALL	5322072	187	115	72	156	10	11	0	10	0	5	5
L'HANDBALLE CLUB	5322073	180	98	82	161	16	3	0	0	0	0	5
PLOEUC HAND	5322076	135	93	42	124	11	0	0	0	0	0	4
LANNION HB	5322079	106	53	53	73	18	10	0	5	0	0	4
FRENCH CORSAIRS BEACH HANDBALL	5322080	4	1	3	0	4	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>		<b>4244</b>	<b>2317</b>	<b>1927</b>	<b>3345</b>	<b>387</b>	<b>207</b>	<b>45</b>	<b>237</b>	<b>23</b>	<b>539</b>	<b>127</b>

29 clubs - 127 voix



**HBZH**



# STATISTIQUES LICENCES 2022/2023

## Finistère

STATISTIQUES ASSEMBLEE GENERALE 3 JUIN 2023

FINISTERE

Club	N°	Total (hors Evénem.)	Licences Masc.	Licences Fém.	Licences JOUEURS	Licences DIRIGEANTS	Licences LOISIRS	Licences HANDFIT	Licences BABY.	Licence Handens.	Licences Evénem.	VOIX AG 2023
BREST BRETAGNE HANDBALL	5329001	560	239	321	424	101	0	0	33	2	0	12
PAYS DE LESNEVEN HB	5329004	636	308	328	458	53	24	41	60	0	53	13
HBC CAP SIZUN	5329006	199	78	121	153	13	8	9	16	0	256	6
ENTENTE MONT'S D'ARREE CARHAIX	5329007	217	104	113	160	12	0	25	20	0	4	6
AL CHATEAULIN HB	5329008	252	155	97	207	35	7	3	0	0	0	7
US CHATEAUNEUF DU FAOU	5329009	110	51	59	100	8	1	0	1	0	5	4
HANDBALL SUD 29	5329010	190	136	54	134	17	16	14	9	0	0	5
HBC DOUARNENEZ	5329011	111	70	41	80	14	16	0	1	0	6	4
ERGUE QUIMPER HANDBALL	5329012	259	191	68	222	9	17	9	2	0	0	7
CA FORESTOIS HB	5329014	309	186	123	264	26	19	0	0	0	0	8
HBC QUIMPERLE	5329019	165	90	75	133	9	21	0	2	0	0	5
GOUESNOU HB	5329028	311	152	159	237	23	24	15	12	0	30	8
SAINT RENAN GUILERS HANDBALL	5329029	369	221	148	335	33	1	0	0	0	0	9
PL LAMBEZELLE BREST	5329031	85	63	22	77	8	0	0	0	0	0	3
MILIZAC HB	5329032	155	49	106	110	16	1	14	14	0	45	5
LES CHARDONS DE PORSPODER	5329034	13	9	4	0	1	4	0	8	0	0	1
COTE DES LEGENDES HB	5329039	168	68	100	144	17	5	0	2	0	0	5
ELORN HANDBALL	5329040	466	253	213	341	40	14	16	55	0	0	11
ENTENTE DES ABERS	5329042	385	153	232	284	33	16	22	30	0	19	9
HBC DRENNECOIS	5329043	153	63	90	112	17	2	8	14	0	0	5
STADE PLABENNECOIS HB	5329044	264	121	143	198	28	29	0	9	0	52	7
L'HAND ABERIOU	5329045	255	99	156	144	12	17	41	40	1	45	7
LA GUERLESQUINAISE HB	5329048	58	22	36	56	2	0	0	0	0	0	3
ASC GUICLAN HB	5329049	158	23	135	114	17	9	13	5	0	0	5
LANDI / LAMPAUL HB	5329051	186	101	85	159	15	4	7	1	0	3	5
MORLAIX/PLOUGONVEN HB	5329052	200	150	50	153	45	0	1	1	0	9	5
PLOUDIRY/SIZUN HANDBALL	5329053	163	59	104	134	10	8	0	11	0	0	5
HERMINE KERNIC HB	5329054	347	143	204	247	40	7	23	30	0	0	8
PLOUVORN HB	5329059	188	51	137	148	25	8	0	7	0	69	6
ROZ HAND'DU 29	5329063	388	161	227	300	32	16	19	21	0	0	9
TAULE CARANTEC HANDBALL	5329064	266	80	186	207	34	11	11	3	0	80	7
LOCMARIA HANDBALL	5329075	373	192	181	309	40	5	19	0	0	0	9
PLOUGOURVEST PLOUGAR BODILIS HB	5329082	211	65	146	168	21	9	2	11	0	0	6
HBC PONT DE BUIS	5329084	134	54	80	103	11	19	0	1	0	0	4
HBC PLEYBEN	5329086	109	49	60	86	16	4	0	3	0	0	4
PL CB BREST	5329089	129	67	62	116	13	0	0	0	0	0	4
PONT DE L'IROISE HANDBALL	5329091	356	223	133	272	40	16	0	28	0	0	9
CROZON-MORGAT HB	5329095	130	88	42	101	15	7	0	7	0	0	4
PLOUGONVELIN HB	5329102	183	71	112	145	20	0	0	18	0	0	5
PLOUGUIN HB	5329109	32	18	14	19	3	9	0	1	0	0	2
HBC BANNALEC	5329112	132	73	59	99	8	5	7	13	0	0	4
HBC BIGOUDEN	5329113	220	146	74	164	14	23	0	19	0	0	6
HBC BRIEC	5329115	281	144	137	234	24	22	0	1	0	0	7
WAR RAOK KLOAR	5329121	91	65	26	71	17	3	0	0	0	0	3
HB SAINT THO	5329124	45	28	17	26	5	0	0	14	0	0	2
ENTENTE SPORTIVE LA FLECHE	5329125	184	48	136	134	23	14	0	13	0	0	5
ABER BENOIT HBC	5329130	48	16	32	44	4	0	0	0	0	0	2
HBC PLOMODIERN	5329131	32	7	25	28	2	0	2	0	0	0	2
FOREST LANDERNEAU HB	5329132	29	16	13	22	7	0	0	0	0	0	2
PSM HANDBALL	5329136	185	86	99	126	19	0	15	25	0	2	5
CORSEN HANDBALL	5329138	47	25	22	40	3	4	0	0	0	0	2
CONCARNEAU CORNOUAILLE HANDBALL	5329140	3	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0
CHALLENGE CHRISTOPHE CARATY	5329141	3	1	2	0	3	0	0	0	0	0	0
HANDBALL CLUB DU HAUT PAYS BIGOUDEN	5329142	154	82	72	97	11	29	9	8	0	550	7
GARS DU REUN HANDBALL/GUIPAVAS	5329144	107	82	25	59	8	40	0	0	0	0	4
<b>TOTAL</b>		<b>10804</b>	<b>5298</b>	<b>5506</b>	<b>8298</b>	<b>1075</b>	<b>514</b>	<b>345</b>	<b>569</b>	<b>3</b>	<b>1228</b>	<b>298</b>

56 clubs - 297 voix

**HBZH**



# STATISTIQUES LICENCES 2022/2023

## Ille-et-Vilaine

STATISTIQUES ASSEMBLEE GENERALE 3 JUN 2023

### ILLE-ET-VILAINE

Club	N°	Total (hors Evénem.)	Licences Masc.	Licences Fém.	Licences JOUEURS	Licences DIRIGEANTS	Licences LOISIRS	Licences HANDFIT	Licences BABY.	Licence Handens.	Licences Evénem.	VOIX AG 2023
CERCLE PAUL BERT RENNES HB	5335001	551	388	163	444	49	57	0	1	0	0	12
AL CANCALE	5335002	154	74	80	139	7	8	0	0	0	0	5
ESPERANCE HANDBALL CHARTRES-BZH	5335004	122	53	69	78	11	21	3	9	0	0	4
CMG sur Ille Handball	5335005	165	114	51	130	11	23	0	1	0	59	5
CESSON RENNES METROPOLE HB	5335007	332	297	35	210	108	14	0	0	0	0	8
AMICALE LAIQUE DINARD	5335008	20	18	2	18	0	2	0	0	0	0	1
HANDBALL CLUB DOL DE BRETAGNE	5335009	148	89	59	112	4	32	0	0	0	0	4
AGL HB FOUGERES	5335010	262	168	94	198	18	34	0	12	0	0	7
GUICHEN HB	5335011	162	118	44	127	13	18	0	4	0	38	5
US LIFFRE	5335012	310	198	112	234	17	35	0	24	0	0	8
BROCELLI HAND	5335013	247	173	74	201	10	36	0	0	0	73	6
OC MONTAUBAN	5335014	95	55	40	75	7	13	0	0	0	0	3
ELAN SPORTIF REDON	5335017	279	164	115	200	15	33	15	16	0	73	7
CADETS DE BRETAGNE RENNES	5335018	208	172	36	143	11	30	0	24	0	0	6
HB DETENTE	5335019	77	51	26	63	5	9	0	0	0	0	3
CJF SAINT MALO HB	5335023	265	194	71	220	27	11	2	5	0	30	7
LA VITREENNE	5335024	187	121	66	162	11	14	0	0	0	0	5
CS BETTON SECTION HANDBALL	5335026	274	179	95	199	29	21	0	25	0	169	8
ASC RENNAIS	5335030	53	35	18	48	3	2	0	0	0	0	3
US VERN SUR SEICHE HB	5335033	28	19	9	0	0	28	0	0	0	0	2
ASC MAURE DE BRETAGNE HANDBALL	5335036	174	99	75	155	6	7	0	6	0	0	5
HBC CHATEAUBOURG	5335037	252	146	106	155	9	58	0	30	0	0	7
THORIGNE FOUILLARD HANDBALL CLUB	5335045	131	94	37	99	8	24	0	0	0	0	4
AS CHANTEPIE HANDBALL	5335046	338	226	112	235	52	28	0	23	0	321	10
CLUB OLYMPIQUE PACEEN HANDBALL	5335063	316	207	109	236	42	1	25	12	0	457	9
SC MEVENNAIS HANDBALL	5335064	80	59	21	60	20	0	0	0	0	19	3
JEANNE D ARC BRUZ	5335066	146	135	11	92	15	34	0	5	0	0	4
UNION SPORTIVE DE BAIN	5335067	192	121	71	143	4	28	8	8	1	27	5
RETIERS.PRAFFPG HANDBALL	5335068	170	114	56	83	9	54	10	14	0	294	6
HBC ARLEQUIN ST AUBIN D'AUBIGN	5335069	207	136	71	189	17	1	0	0	0	0	6
HANDBALL CLUB 310	5335071	303	188	115	192	18	52	7	34	0	0	8
RENNES METROPOLE HB	5335074	203	120	83	132	46	22	0	3	0	0	6
AS GEVEZE HB	5335075	135	95	40	93	9	24	0	9	0	0	4
HB JANZE	5335076	200	128	72	153	6	41	0	0	0	0	5
TINTENIAC / COMBOURG HANDBALL CLUB	5335078	165	116	49	147	16	2	0	0	0	0	5
US SAINT GILLES	5335083	197	133	64	125	6	55	0	11	0	0	5
COBSE HB	5335085	115	97	18	70	6	25	0	14	0	19	4
HAND BREIZH CLUB MELORIEN	5335086	49	30	19	26	3	20	0	0	0	0	2
ASC JA MELESSE HB	5335087	43	32	11	22	2	13	0	6	0	0	2
CHATEAUGIRON COMMUNAUTE HANDBALL CLUB	5335088	119	82	37	65	30	9	0	15	0	0	4
PORTES DE BRETAGNE HANDBALL	5335089	34	24	10	19	6	9	0	0	0	0	2
MESNIL ROC'H HANDBALL	5335090	91	54	37	66	3	11	0	11	0	0	3
<b>TOTAL</b>		<b>7599</b>	<b>5116</b>	<b>2483</b>	<b>5558</b>	<b>689</b>	<b>959</b>	<b>70</b>	<b>322</b>	<b>1</b>	<b>1579</b>	<b>218</b>

42 clubs - 217 voix

**HBZH**





# STATISTIQUES LICENCES 2022/2023

## Morbihan

Club	N°	Total (hors Evénem.)	Licences Masc.	Licences Fém.	Licences JOUEURS	Licences DIRIGEANTS	Licences LOISIRS	Licences HANDFIT	Licences BABY.	Licence Handens.	Licences Evénem.	VOIX AG 2023
LORIENT HBC	5356001	159	109	50	141	10	6	0	2	0	13	5
SCORFF HB	5356003	76	60	16	61	14	1	0	0	0	0	3
FOYER LAIQUE INGUINIEL	5356005	43	8	35	37	6	0	0	0	0	0	2
LANESTER HB	5356010	366	222	144	280	54	13	9	10	0	0	9
INAM HANDBALL	5356012	164	94	70	134	21	2	0	7	0	0	5
BAUD LOCMINE HB	5356013	311	177	134	236	27	18	0	30	0	0	8
ES PLESCOP HANDBALL	5356015	283	182	101	228	34	16	0	4	1	21	7
PLOERMEL HBC	5356016	168	116	52	133	13	17	2	3	0	0	5
RIANTEC HANDBALL	5356020	186	101	85	144	17	0	0	25	0	31	5
US SENE HB	5356021	141	92	49	122	12	3	0	4	0	7	4
VANNES AC HB	5356022	390	251	139	307	26	22	20	15	0	212	10
ETOILE SPORTIVE SAINT AVE MEUCON HB	5356028	102	88	14	83	5	8	4	2	0	0	4
HANDBALL CLUB DE KERVIGNAC	5356039	137	81	56	98	20	10	0	9	0	0	4
QUEVEN/GUIDEL HANDBALL	5356041	218	130	88	185	18	14	0	1	0	187	7
STIREN LANGUIDIC	5356044	194	120	74	166	20	0	5	3	0	0	5
HBC NOYAL-MUZILLAC	5356048	192	109	83	166	7	19	0	0	0	0	5
GUENIN PLUMELIAU HB	5356056	122	46	76	107	5	8	0	1	1	0	4
HBC R KISTREBERH	5356057	153	100	53	137	16	0	0	0	0	6	5
HENNEBONT-LOCHRIST HB	5356058	309	223	86	214	66	4	0	25	0	516	10
HERMINE HB LOCOAL MENDON	5356066	108	63	45	96	12	0	0	0	0	0	4
LANDEVANT HB	5356069	186	113	73	172	12	0	0	2	0	0	5
HBC DE RHUYS	5356070	289	190	99	219	21	2	16	31	0	15	7
PAYS D'AURAY HANDBALL	5356071	386	199	187	286	67	20	0	13	0	305	10
PAYS DE LA GACILLY	5356076	139	92	47	109	6	2	0	22	0	0	4
GUEMENE HB	5356084	46	26	20	29	8	0	0	9	0	0	2
HB PAYS DE VANNES	5356086	438	281	157	355	70	1	0	12	0	462	11
PAYS DE PONTIVY HANDBALL	5356089	238	143	95	202	19	2	0	15	0	0	6
PLOEMEUR ATLANTIQUE HB	5356091	124	70	54	99	24	1	0	0	0	0	4
GUILLIERS MAURON HANDBALL	5356092	107	59	48	87	12	4	0	4	0	0	4
HANDBALL CLUB NAIZINOIS	5356095	10	1	9	6	4	0	0	0	0	0	1
MALESTROIT HANDBALL CLUB	5356101	10	8	2	1	3	4	0	2	0	0	1
<b>TOTAL</b>		<b>5795</b>	<b>3554</b>	<b>2241</b>	<b>4640</b>	<b>649</b>	<b>197</b>	<b>56</b>	<b>251</b>	<b>2</b>	<b>1775</b>	<b>166</b>

31 clubs - 156 voix

**HBZH**





# RAPPORT FINANCIER



# Rapport moral du Trésorier Laurent ALPERIN

Comment décrire cette année 2022 ?

Cette année a été unique, contrastée et en même temps conforme à une année « classique » de fonctionnement.

**Unique** d'abord, par la disparition de Jean-Pierre GAIGNE, Vice-Président en charge de l'Ille et Vilaine, ancien trésorier de la Ligue, du Comité 35, Président de son club Chantepie, avec qui j'ai beaucoup travaillé, échangé, discuté au quotidien et qui a tellement fait pour que tout fonctionne du mieux possible en préparation de la fusion et dans les suites de celle-ci.

**Contrastée** ensuite, par les évolutions de notre système comptable et les problèmes que nous avons connus, mais j'y reviendrai plus loin.

**Classique** enfin, avec son rythme récurrent d'une année redevenue normale en fonctionnement.

Un troisième exercice comptable faisant suite à la fusion des 4 comités et de la Ligue en 2019 ainsi que la poursuite de l'implémentation du nouvel outil comptable ORION en lien avec la FFHB.

Pour rappel, ma volonté lors de l'AG 2021 de «... présenter un suivi par service à la prochaine AG. » n'est pas réalisé de manière satisfaisante. Les difficultés de paramétrage, d'obtention des droits d'utilisateurs et le manque d'organisation et de support de la FFHB sur ce projet, de mon point de vue, n'ont fait que continuer à générer des difficultés de fonctionnement pour le service comptable.

Vous avez tous reçu des factures identiques 2 fois mais avec des numéros différents, puis les avoirs, puis d'autres factures comprenant des erreurs. Tous ces dysfonctionnements ne proviennent pas de la préparation des données par le service comptable mais de la solution ORION et des difficultés d'assistances par la FFHB. Les envois par mails en masse n'ont pas toujours trouvé leur destinataire, que ce soit sur les adresses standardisées des clubs ou les adresses spécifiques des trésoriers. Cela entraîne parfois des retards de réception des factures et donc des retards de règlements plus importants que par le passé. Jacqueline fait constamment beaucoup d'efforts pour revenir vers vous, faire le point des situations et expliquer ces difficultés. Cela est très consommateur de temps.

Je profite à nouveau de ce rapport pour vous inciter à régler vos factures par prélèvement ou virement.

**HBZH** 



# Rapport moral du Trésorier

## Laurent ALPERIN

Je vous rappelle pour cela que le compte destinataire est celui de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire, indiqué sur vos factures et non pas le CMB historique.

Vous trouverez ci-après le compte de résultat et le bilan 2022. Je remercie les services administratifs (merci Aurélie GEBEL), le Manager Général (merci Pierre-Jean) et tous les responsables de services qui ont fait un travail remarquable pour le respect de leurs budgets respectifs, pour la recherche d'économies d'échelle en remettant en question les différents contrats existants au sein de la Ligue.

Tous ces efforts du quotidien, invisibles mais oh combien importants permettent de tenir les budgets au niveau des dépenses, même si parfois des demandes particulières non prévues n'ont pas été acceptées mais reportées dans un souci de bonne analyse du besoin. Il résulte des efforts de tous une maîtrise de nos charges (2.876K€ pour 2.930K€ au budget) accompagnée d'une augmentation de nos recettes (3.005K€ pour 2.878K€ au budget). Cette augmentation provient principalement de l'augmentation du nombre de licenciés et de recettes de formations liés à un changement de calendrier de facturation. Tous ces éléments engendrent un résultat excédentaire de +128 697€.

Je vous propose d'affecter ce résultat en augmentation du fond associatif pour la totalité du résultat. Merci à Mr MICHEL, notre expert-comptable, et à Mr CHASTANET, notre commissaire au compte, pour leur contribution à l'établissement de ce bilan.

Merci à Carline et Jacqueline pour leur implication et le travail accompli, tout au long de la saison malgré les difficultés rencontrées. Une mention particulière à Jacqueline pour ses nouvelles missions d'accompagnement d'une apprentie.

### **BUDGET :**

La construction du budget a été initié par les services puis a suivi un processus de validation : Manager Général, Bureau Directeur, Conseil d'Administration et aujourd'hui, l'Assemblée Générale. Nous n'avons pas réussi à trouver de créneau au sein de la Commission des Finances pour étudier les demandes budgétaires ensemble et je m'en excuse auprès d'elle.

Bien qu'ayant terminé la période des tarifs de licences fixés dans le cadre d'une vision pluri annuelle, nous maintenons notre volonté de n'appliquer aucune augmentation de tarif sur la part Ligue pour la saison prochaine. Le résultat excédentaire de 2022 et la volonté de poursuite d'effets de leviers issus de la fusion nous permettent de proposer de ne pas affecter les augmentations de coûts que connaît la Ligue, comme toute structure, coûts liés aux matières, aux énergies, aux revalorisations de la CCN (Convention Collective Nationale) du Sport.

**HBZH**





# Rapport moral du Trésorier

## Laurent ALPERIN

Seule l'application des augmentations validées en AG Fédérale sont appliquées. Toutefois une question en lien avec l'inflation sera à travailler pour réfléchir à un fonctionnement identique à celui de la Fédération à savoir une revalorisation suivant l'inflation.

Les hypothèses de bases sont les suivantes :

- Augmentation du nombre de licenciés de 5 % et un taux de renouvellement maintenu à 65%.
- Remise de 10% de la part LBHB pour les licences qualifiées avant le 31 juillet.
- Augmentation globale des différents postes de 6% et de 6,5% pour les dépenses de personnels

Enfin, les seuls changements de tarifs proposés affectant les clubs mais pas la Ligue ont été présentés en réunions de secteur et concernent les indemnités d'arbitrages des championnats seniors régionaux et territoriaux qui augmentent de 10€ mais restent dans la fourchette basse des indemnités des différentes Ligues Régionales.

### Quelques éléments d'informations et de rappels :

#### Logiciel comptable et de facturation :

Depuis la fusion, avec une forte mais amicale pression de la FFHB, nous avons poursuivi notre implication dans l'utilisation et nos tentatives de déploiement de la solution ORION.

La persistance de ces difficultés et manque de support nous amène à chercher une nouvelle solution logicielle pour 2024.

#### Rappel des dates de facturation des licences pour la saison :

- 30 Septembre en 3 échéances 20 Octobre, 20 Novembre et 20 Décembre pour 100% des licences qualifiées au 30 septembre.
- 31 Décembre en 3 échéances 20 Janvier, 20 Février et 20 Mars pour 100% des licences qualifiées au 31 décembre
- 31 Mai en 1 échéance au 20 Juin pour le soldes des licences qualifiées de janvier à mai.

#### Rappel des informations à donner sur les virements émis vers la Ligue :

- Commencer par le numéro de club : 53XXXXX, puis après un espace ou un «->» indiquer le numéro de facture FC23XXXXXX s'il n'y en a qu'une.
- S'il y a plusieurs factures et avoirs dans le même règlement, utiliser les libellés complémentaires pour les indiquer.



# Rapport moral du Trésorier Laurent ALPERIN

Tout ceci facilitera grandement l'affectation des règlements sur les bonnes factures pour chaque club et les règlements au bon club. Les règlements reçus commencent par le nom du club et beaucoup de club s'appelant Handball Club xxx, nous ne voyons pas le club concerné.

## Mise en place progressive des règlements des factures par prélèvements :

Depuis plusieurs années, la Fédération a mis en place le règlement de ses factures par prélèvement à échéance par les clubs et ligues. Dans la continuité d'une simplification globale vers les clubs et pour la LBHB, nous souhaitons également mettre cela en place progressivement. L'objectif est de faciliter le traitement, pour les trésoriers de clubs et avec les modalités indiquées ci-dessus, des règlements des factures de licences. Pour les autres factures émises, l'échéance sera le 20 du mois suivant la date d'émission de la facture : par exemple une facture de pénalité ou formation du 28 février sera prélevée le 20 mars. Afin de mettre ces nouvelles dispositions en place, une demande d'autorisation de prélèvement sera transmise à tous les clubs à la rentrée. Nous vous informerons en amont d'une date de mise en place prévisionnelle.

Merci à tous pour ces efforts et bonne AG.

**Laurent ALPERIN**  
Trésorier

**HBZH** 



# Bilan et compte de résultat 2022

## COMPTE RENDU DES TRAVAUX EFFECTUES

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association

LIGUE de HAND BALL BRETAGNE  
7 Route de Vezin  
CS 44006  
35040 RENNES CEDEX

relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	3 294 224 Euros
- Produits d'exploitation,	2 994 476 Euros
- Résultat net comptable,	128 697 Euros

Fait à QUIMPER  
Le 18/04/2023

MICHEL Florent  
Expert Comptable

**HBZH** 



# Bilan et compte de résultat 2022

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires	20 887	20 550	337	511
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations corporelles</b>				
	Terrains				
	Constructions	1 081 479	585 191	496 287	544 610
	Installations techniques Matériel et outillage	49 199	28 451	20 748	17 426
	Autres immobilisations corporelles	182 748	150 185	32 563	33 412
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations financières (2)</b>					
Participations mises en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	100 017		100 017	17	
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 138		4 138	4 138	
<b>Total I</b>	<b>1 438 468</b>	<b>784 378</b>	<b>654 090</b>	<b>600 113</b>	
ACTIF CIRCULANT	Comptes de liaison <b>Total II</b>				
	<b>Stocks et en cours</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	840		840	840
	<b>Créances (3)</b>				
	Créances usagers et comptes rattachés	1 272 713	15 022	1 257 691	934 991
	Autres créances	20 946		20 946	14 846
	Valeurs mobilières de placement	136 000		136 000	136 000
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1 207 763		1 207 763	1 318 670	
Charges constatées d'avance (3)	16 894		16 894	35 713	
<b>Total III</b>	<b>2 655 156</b>	<b>15 022</b>	<b>2 640 134</b>	<b>2 441 060</b>	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>4 093 624</b>	<b>799 400</b>	<b>3 294 224</b>	<b>3 041 172</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

# Bilan et compte de résultat 2022

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 540 776	1 304 181
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		168 236
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)</b>	128 697	68 358
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise :			
Apports			
Legs et donations			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	32 353	33 074	
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires			
<b>Total I</b>	1 701 826	1 573 849	
	<b>Comptes de liaison</b>		
	<b>Total II</b>		
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	124 464	135 852
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>Total III</b>	124 464	135 852	
DETTES (1)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	738 169	769 695
	Emprunts et dettes financières divers	5 452	2 256
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	472 126	363 039
	Dettes fiscales et sociales	220 788	177 520
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	31 399	18 962
Instruments de trésorerie			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		
	<b>Total IV</b>	1 467 934	1 331 471
	Ecarts de conversion passif (V)		
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	3 294 224	3 041 172

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

1 467 934

1 331 471

35

# Bilan et compte de résultat 2022

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	13 779		3 495		10 283	294.20
Production vendue de Biens et Services	383 109		274 602		108 507	39.51
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	319 526		584 851		-265 325	-45.37
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	46 242		63 805		-17 563	-27.53
Collectes	12 988		10 039		2 949	29.37
Cotisations	2 061 559		1 098 020		963 539	87.75
Autres produits	157 273		128 444		28 829	22.44
<b>Total I</b>	<b>2 994 476</b>		<b>2 163 257</b>		<b>831 219</b>	<b>38.42</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises	69 616		60 781		8 834	14.53
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	718 158		551 922		166 237	30.12
Impôts, taxes et versements assimilés	75 296		65 838		9 458	14.36
Salaires et traitements	858 919		723 704		135 215	18.68
Charges sociales	312 275		155 460		156 815	100.87
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	69 558		69 810		-252	-0.36
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	15 022		19 731		-4 709	-23.87
Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 800		6 517		-4 717	-72.38
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	714 182		364 518		349 664	95.93
<b>Total II</b>	<b>2 834 825</b>		<b>2 018 282</b>		<b>816 544</b>	<b>40.46</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>159 651</b>		<b>144 975</b>		<b>14 676</b>	<b>10.12</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



# Bilan et compte de résultat 2022

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	4 437		2 802		1 635	58.35
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	4 437		2 802		1 635	58.35
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	4 310		3 836		474	12.35
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	4 310		3 836		474	12.35
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	127		-1 034		1 161	112.32
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	159 778		143 941		15 837	11.00
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 796		1 521		275	18.08
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 246		4 496		-251	-5.58
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total VII</b>	6 041		6 017		24	0.40
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	36 751		81 600		-44 849	-54.96
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>Total VIII</b>	36 751		81 600		-44 849	-54.96
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	-30 710		-75 583		44 873	59.37
Impôts sur les bénéfices (IX)	371				371	
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	3 004 955		2 172 076		832 878	38.34
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	2 876 257		2 103 718		772 540	36.72
<b>Solde intermédiaire</b>	128 697		68 358		60 339	88.27
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	128 697		68 358		60 339	88.27





# RAPPORT DES COMMISSIONS



# Commission Territoriale Arbitrage

## Serge LE BIHAN

Une fonction qui demande beaucoup de connaissances et une grande dose de patience. Je me permets juste de vous mettre un extrait de « La charte d'éthique et de déontologie » de la FFHB.

Comme vous le lirez dans nos comptes rendus, nous avons beaucoup de motifs de satisfactions grâce à l'implication de nos jeunes dans l'arbitrage et la disponibilité des cadres de la CTA. La Bretagne est reconnue par notre instance fédérale. Il nous reste à motiver les adultes pour prendre le sifflet et améliorer nos relations avec les écoles d'arbitrage.

### « PRINCIPE #7

*Respecter les décisions de l'arbitre*

### OBJECTIFS

*Le juge-arbitre est le directeur de jeu. Il est le garant de l'application de la règle et à ce titre, il remplit une fonction indispensable en l'absence de laquelle il n'y aurait pas de match.*

*Depuis 2006, l'arbitre est considéré (article L. 223-2 du code du sport) comme chargé d'une mission de service public et les atteintes dont il peut être victime dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de sa mission sont pénalement réprimées par le code pénal. L'arbitre est humain et peut bien sûr commettre des erreurs d'appréciation (tout comme un joueur ou un entraîneur) : celles-ci doivent impérativement être admises comme des aléas du jeu. Aucune erreur d'appréciation de l'arbitre ne peut justifier une réaction excessive, injurieuse ou violente.*

*Respecter les décisions de l'arbitre est une condition indispensable au bon déroulement des compétitions et, plus largement, à la bonne image du handball.*

### MISE EN ŒUVRE

*Chaque pratiquant, amateur ou professionnel, chaque dirigeant, chaque responsable sportif, doit s'astreindre à un devoir de réserve à l'égard des arbitres et officiels, ce qui implique de ne jamais contester leurs décisions par les gestes ou la parole, ni de dénigrer leurs prestations en public.*

*Les organisateurs de compétitions et les dirigeants de clubs doivent protéger la fonction d'arbitre.*

*Il leur appartient, de façon permanente, de favoriser par toute action appropriée (protocoles d'avant-matches ou de fin de matches, activités ludiques lors des entraînements, initiation à l'arbitrage, etc.) La compréhension par les joueurs du rôle de l'arbitre et celui de tous les officiels.*

*En ce sens, les jeunes arbitres doivent être pleinement intégrés à la vie du club. Il est important d'inciter les plus jeunes à s'orienter vers une activité d'arbitre ou de juge sportif, qui n'est pas exclusive de la pratique sportive mais certainement complémentaire.*

**HBZH** 



# Commission Territoriale Arbitrage

## Serge LE BIHAN



*Parallèlement, l'objectif de la fédération, des territoires et des clubs doit être que nos arbitres soient exemplaires et justes. C'est à cette condition que la fonction d'officiel sera reconnue et respectée à sa juste valeur. Dans ce cadre, les programmes de formation des arbitres intègrent la dimension comportementale, notamment en matière de gestion du stress, de la communication et des conflits. »*

**Serge LE BIHAN**  
Président de la CTA



**HBZH** 



# Commission Territoriale Arbitrage

## Serge LE BIHAN



### Bilan de la saison 2022 2023 de la Commission Territoriale Juge Arbitre Jeune

#### Les formations

##### *Formation JAJT2*

Deux sessions organisées au CAMPUS Bretagne à Dinard :

- Octobre 2022 (4 binômes)
- Février 2023 (3 binômes)

Les JAJ formés ont par la suite été désignés sur le niveau Prénational « jeune » et sur du championnat de France pour l'un des binômes.

##### *Formations JAJT3*

Les sessions de formation sont organisées sur différents sites avec le souci de couvrir l'ensemble du territoire.

##### Sessions d'octobre :

Sur les différents sites qui ont accueilli les formations, il est apparu que beaucoup trop de jeunes ne possédaient pas les prérequis nécessaires :

- Absence de formation initiale en club
- Niveau insuffisant
- Age non conforme (trop jeune)
- Ne souhaitent pas arbitrer en neutralité

Les jeunes formés et validés JAJT3 sont amenés à être désignés sur du niveau excellence « jeune »

##### Sessions de février

Les problèmes rencontrés sur les sessions d'octobre ont été en partie réglés grâce à une meilleure information au moment des inscriptions.

#### Validation des formations

##### *Les validations T2-T1*

La validation des JAJ sur les formations T2 s'effectuent lors du stage. Les JAJT2 accèdent au niveau T1 lorsqu'ils sont régulièrement désignés sur du niveau championnat de France.



# Commission Territoriale Arbitrage

## Serge LE BIHAN

### Les validations T3

Les validations JAJ T3 posent plus de problème. Le faible temps de mise en situation lors des formations rend difficile la validation immédiate. Il faut donc organiser des temps de validation :

- Lors des tournois U15
- Lors des regroupements de joueurs
- Sur des rencontres en neutralité

### Les désignations

Le nombre de jeunes disponibles ne permet pas de couvrir l'ensemble des rencontres « jeunes » des niveaux Prénational et excellence.

Le manque de disponibilité est lié au fait qu'ils sont également « joueurs ou joueuses ».

Les JAJ T3 qui étaient uniquement désignés sur le niveau excellence le seront sur le niveau territorial 1 à partir de la prochaine saison. Cela devrait permettre de valider plus facilement le niveau T3 et de constituer deux groupes au sein des JAJ T3

Les désignations des JAJ T2 et T1 sont effectuées par Yann LEMOINE et Bernard MONS.

Les désignations JAJ T3 sont effectuées par Karine LEONE, Pierre Antoine DEAL, Thierry BINET et Bernard MONS.

Nous sommes toujours dans l'attente de ressources supplémentaires pour les secteurs Finistère sud /Ouest Morbihan ainsi que pour l'Ille et Vilaine.

### Les temps forts

- Le tournoi U18 National du BBH (aout 2022) :

Ce tournoi nous a permis de faire travailler pendant trois jours deux binômes qui ont été désignés sur des rencontres du championnat de France.

- Le tournoi de la KALON à Pontivy :

Ce tournoi va réunir pendant deux jours et sur 6 gymnases 18 JAJ T2 et T3. Ils seront encadrés par 18 accompagnateurs. Ce tournoi est l'occasion de faire travailler des binômes et de faire de la détection.

# Commission Territoriale Arbitrage

## Serge LE BIHAN



Les JAJ présents lors des formations JAJT2 étaient également présents sur la KALON 2022.

### Les faits remarquables

#### Présence aux « interpôles »

Le binôme « **Poupel/Poupel** » issu de la formation JAJ a officié lors des interpoles et s'est fait remarquer par la qualité de leur arbitrage.

#### Présence aux « interligues »

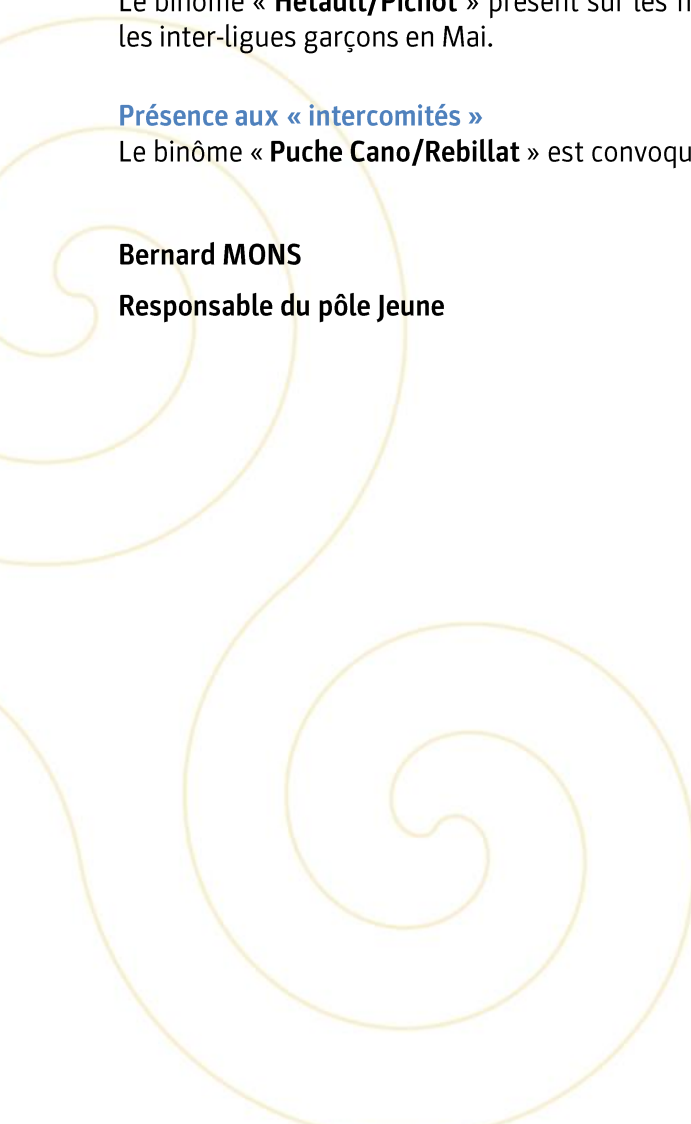
Le binôme « **Hétault/Pichot** » présent sur les finalités inter-comités 2022 est convoqué pour abriter les inter-ligues garçons en Mai.

#### Présence aux « intercomités »

Le binôme « **Puche Cano/Rebillat** » est convoqué pour les finalités inter comités 2023.

**Bernard MONS**

Responsable du pôle Jeune



**HBZH** 





# Commission Territoriale Arbitrage Serge LE BIHAN



## Bilan de la saison 2022-2023 de la Commission Territoriale Juge Arbitre

Les chiffres présentés ci-après sont arrêtés aux désignations du 29/30 avril 2023, il reste plus de 500 matchs à désigner (2 journées complètes environ 440 matchs plus 3 week-ends de Prénationale M, 21 matchs et les play-offs et play-down D1, D2 M et F).

Le constat que je fais c'est qu'il y a plus de matchs à désigner mais que nous avons moins d'arbitres disponibles, cette année même si les arbitres doublent, triplent et même quadruplent sur un weekend, les taux de désignations sont passés de :

- 93,28 % à 90,91 % en séniors et jeunes région et D1 territoire
- 92,50 % à 86,11 % en jeunes région
- 75,24 % à 72,18 % pour tous les matchs région et tous les matchs séniors

Les matchs du dimanche stagnent à environ 16 %.

Je reçois régulièrement de la part de clubs des mails dans lesquels ils se plaignent de ne pas être arbitrés, quand je vérifie le nombre d'arbitres qu'ils fournissent c'est le néant.

Je remercie tous les arbitres qui ont officié surtout ceux qui ont doublé, triplé voire quadruplé, ainsi que les clubs qui ont mis leurs matchs le dimanche, ceux qui forment des arbitres pour faire que le maximum de matchs soit sifflé en neutralité.

Pour finir je tiens à préciser que je suis bénévole à la CTA et que je passe un nombre d'heures important à essayer de couvrir le maximum de rencontres.

Bonne assemblée générale.

**Christophe DA LAGE**  
Responsable CTA pôle adulte



# Commission Organisation Compétitions

## Annie MOREUL



Nous venons de terminer une saison normale, sans aucune période d'arrêt après deux années compliquées. Lors de l'élaboration des championnats, nous avons toujours l'incertitude que ceux-ci n'iraient pas jusqu'à la fin, vu le passé vécu.

Le profil des joueurs de Handball a changé. Cette saison, nous avons plus de licenciés en séniors et beaucoup moins d'équipes. Aussi pour certaines catégories, le championnat a été très compliqué à élaborer, les membres de la COC ont essayé de faire au mieux pour prendre en compte les différentes problématiques, surtout la géographie. De ce fait en D1M, nous avons dû effectuer des poules de 8 équipes, ce qui n'est pas une solution satisfaisante.

Tout au long de la saison, la COC a dû faire face à des mails vindicatifs de certains clubs, à des dénonciations. De ce fait, nous passons beaucoup de temps à répondre, à nous justifier... au lieu de travailler sur des sujets plus intéressants.

Lors des contrôles des anomalies, la COC est souvent bienveillante (voir les chiffres ci-dessous). Malheureusement, cette bienveillance se retourne contre elle, aussi nous allons le prendre en compte pour la prochaine saison.

Dans l'ensemble, les championnats se sont déroulés sans problème. Voir les jeunes et les séniors prendre du plaisir à jouer conforte les acteurs du handball dans leur engagement.

Cette saison, la coupe de Bretagne jeune a enfin pu se tenir. Les finales se dérouleront sur une journée que nous espérons conviviale avec un beau spectacle.

Je remercie l'ensemble des membres de la COC pour leur disponibilité et le travail fourni. Je remercie tout particulièrement Marie, Aurélie et Serge pour leur disponibilité et leur investissement. Tout au long de l'année, ils sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter.

**Annie MOREUL**  
Présidente de la COC



# Commission Organisation Compétitions

## Annie MOREUL



Quelques chiffres :

NOTIFICATIONS COC facturées 2022/2023 (FORFAITS ET ANOMALIES)			
Au 19/04/2023			
	U18	+16	TOTAL
FORFAITS ISOLES	41	51	92
FORFAIT GENERAUX	2	6	8
<b>TOTAL FORFAITS</b>	<b>43</b>	<b>57</b>	<b>100</b>
ANOMALIES FACTUREES	22	36	58
<b>TOTAL Forfaits + Anomalies</b>	<b>65</b>	<b>93</b>	<b>158</b>

TOTAL	2017/2018	2018/2019	Variation N-1	2019/2020	Variation N-1	2021/2022	Variation N-1	2022/2023	Variation N-1 NBR EQ	Variation N-1 en %
+16 ans Fém	154	164	10	149	-15	145	-4	147	2	1,36%
+16 ans Mas	241	228	-13	223	-5	211	-12	212	1	0,47%
-18 ans Fém	119	116	-3	116	0	102	-14	92	-10	-10,87%
-18 ans Mas	152	139	-13	143	4	117	-26	121	4	3,31%
-15 ans Fém	150	144	-6	140	-4	119	-21	128	9	7,03%
-15 ans Mas	169	166	-3	168	2	129	-39	147	18	12,24%
-13 ans Fém	0	141	141	116	-25	128	12	132	4	3,03%
-13 ans Mas	0	191	191	179	-12	159	-20	168	9	5,36%
-11 ans Fém	0	0	0	109	109	84	-25	96	12	12,50%
-11 ans Mas	0	0	0	179	179	198	19	222	24	10,81%

**HBZH** 



# Commission Territoriale Discipline

## Jacques MORIZUR



La Commission Territoriale de Discipline a traité, au 30 avril 2023, 34 dossiers au cours de la saison 2022/2023. Elle s'est réunie aux dates suivantes :

12/11/2022 : 9 dossiers traités

07/01/2023 : 7 dossiers traités et 1 mail à un président de club

11/02/2023 : 5 dossiers traités

25/03/2023 : 6 dossiers traités

29/04/2023 : 7 dossiers à traiter

Elle devra se réunir pour une dernière réunion au mois de juin.

A ce jour, cela représente 48 dates fermes de suspension et 30 dates avec sursis pour un total de 3 990€ d'amende.

En collaboration avec la CTA, la COC, le service développement et la formation, nous avons mis en place le week-end du fair-play qui s'est déroulé le week-end du 11/12 mars 2023. L'opération sera reconduite la saison prochaine de même que les formations des responsables de salles. En effet, nous remarquons énormément de mauvais comportements au niveau du public et nous pensons que le rôle du responsable de salle doit être mieux défini et que les personnes doivent être formées à ce rôle très important au cours d'une rencontre. L'intervention du responsable de salle peut éviter un passage en commission de discipline.

Le rôle des arbitres est également primordial. Ils sont les garants du bon déroulement d'une rencontre. Ils doivent être impartiaux, justes et pédagogues. Néanmoins, ce sont aussi des humains qui peuvent commettre des erreurs tout comme les joueurs ou entraîneurs. Nous espérons donc recevoir moins de dossiers pour de mauvais comportements envers les arbitres la saison prochaine !

Je remercie Annie, Serge, Vincent et Christine pour le travail que nous avons mené ensemble cette saison.

Bel été à tous !

**Jacques MORIZUR**  
Président de la CTD

**HBZH** 



# Commission Réclamations et Litiges

## Jérôme GOURDAIS

Après une période d'inactivité, la commission Réclamations et Litiges a été reconstituée avec une représentativité du territoire.

Voici ses membres :

- Valérie COCHET (Handball Détente)
- Myriam HENAFF-TARASCON (Pont de l'Iroise)
- Laurent PROGEAS (Handball Beaussais Rance-Frémur)
- Jérôme QUEMENER (Ploufragan Handball)

Ils ont accepté de me rejoindre pour faire vivre cette instance. Je tiens à les remercier vivement pour leur engagement. Il nous faut maintenant trouver une personne du 56 afin d'avoir une représentativité complète du territoire.

Certes l'activité a été réduite mais il est vrai que cette commission intervient souvent après les autres.

Il y a donc eu 2 réclamations cette saison dont une qui a abouti à une décision et l'autre qui a été finalement annulée par le club demandeur.

**Jérôme GOURDAIS**  
**Président de la CRL**

**HBZH** 



# Commission Médicale

## Thierry LE BARS



La commission médicale est constituée d'un seul membre cette année. Après une mise en veille lors de la crise sanitaire liée au COVID, elle envisage de reformer une commission médicale avec des médecins impliqués dans le Handball breton.

Le début de la saison a été marqué par la fin de l'épidémie et la commission médicale a continué d'accompagner la reprise du Handball vers un retour à des conditions normales.

La commission a accompagné le conseil d'administration dans la gestion de la crise en participant aux réunions par visioconférence.

La commission médicale poursuit également son rôle de suivi des pôles de Cesson et de Brest.

Le Docteur Christophe GUEGAN a publié un livre sur la reprise des activités physiques après le COVID qui a été présenté aux entraîneurs et intervenants sportifs du Handball breton.

La commission médicale continue de participer à diverses actions :

- \* Société de Médecine de l'Effort et du Sport de Bretagne
- \* Commission médicale de la LNH
- \* Ecole Bretonne des entraîneurs

Après la crise sanitaire, la commission médicale va maintenant pouvoir se reformer en regroupant des médecins bretons intervenants dans le Handball.

Elle continuera son action en faveur du Handball breton par la prévention et la formation en gardant à l'esprit les valeurs de notre sport qui garantissent l'épanouissement individuel.

**Docteur Thierry Le Bars**  
**Président de la Commission Médicale**







# RAPPORT DES SERVICES



# Service Administratif

## Membres du service administratif et missions principales 2022/2023 :

Serge DESNOES – Secrétaire administratif	Référent COC catégories +16 et U18 Référent administratif de la CTA Référent Gesthand Qualification des licences Création et rédaction des fiches pratiques Accueil téléphonique
Marie QUEGUINER – Secrétaire administrative	Référente COC catégories U11, U13 et U15 Secrétariat du service Technique Qualification des licences Création et rédaction des fiches pratiques Accueil téléphonique
Sylvie RIOUAL – Secrétaire administrative	Référente service qualification licences Référente service équipement Gestion du Loisir Gestion des inscriptions aux stages d'été Création et rédaction des fiches pratiques Accueil téléphonique
Aurélie GEBEL – Responsable administrative	Management de l'équipe administrative Gestion du partenariat Intersport/Hummel Gestion des contrats fournisseurs Référente ANS Référente CTD Référente CRL Organisation des AG Veille/Accompagnements des clubs sur les textes règlementaires Création et rédaction des fiches pratiques

### Licences :

- Qualification des licences (28451)
- Gestion des mutations
- Validation des certificats d'honorabilité

Merci à l'équipe bénévole qui nous aide chaque année à qualifier les licences.

**HBZH** 



# Service Administratif

## **COC :**

- Mise en place des brassages et des championnats en début de saison
- Gestion des surclassements, regroupements
- Préparation du projet championnat +16M
- Préparation de la saison 2023/2024

## **CTA :**

- Activation des arbitres en début de saison
- Gestion des inscriptions aux formations en ligne

## **Discipline :**

- Participation aux réunions
- Rédaction des convocations, décisions, ...

## **Équipements :**

- Aide aux clubs dans les démarches pour la classification de leur salle
- 25 clubs ont sollicité la Ligue pour des questions sur leurs salles ou bien pour une classification

## **Technique :**

- Secrétariat du service technique (envoi des convocations, gestion de la logistique...)
- Gestion des dossiers d'inscription aux Pôles Espoirs et aux CLE

## **Développement :**

- Envoi des convocations pour la détection Beach Handball
- Participation aux réunions de secteurs

## **CRL :**

- Participation aux réunions
- Rédaction des convocations, décisions, ...

## **Administratif :**

- Rédaction des fiches pratiques
- Gestion des conventions
- Organisation de l'AG 2023
- Gestion des demandes de subventions pour la Ligue et accompagnement des clubs (ANS)
- Gestion des achats (fournitures,...) pour la Ligue

**HBZH** 



# Service Administratif



- Gestion des inscriptions aux stages d'été
- Gestion du partenariat Intersport/HUMMEL
- Participation aux réunions de secteurs de mai/juin
- Aide aux clubs à l'utilisation de Gesthand

Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans la gestion administrative de vos clubs. En cas de besoin de formation à Gesthand, n'hésitez pas à nous contacter.

Bel été à tous !

**Aurélié GEBEL**  
**Responsable Administrative**



# Service Arbitrage

## Membres du Service Arbitrage

- Yann LE MOINE – Responsable Arbitrage
- Loic WEBER – Chargé de développement Arbitrage

Dans le but d'établir un bref historique, le Bureau Directeur de la Ligue de Bretagne de Handball a pris la décision en juin 2020 de créer un Service Arbitrage à part entière qui conserve une liaison étroite avec l'ensemble des autres services qui composent la Ligue. Ce service est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> Septembre 2020.

## Missions principales du Service Arbitrage

- Coordonne et accompagne la Commission Territoriale d'Arbitrage dans la mise en œuvre du projet de développement de l'Arbitrage en Bretagne.
- Gère le Parcours de Performance Fédéral de l'Arbitrage (PPF-A)
- Assure la liaison avec la Commission Nationale de l'Arbitrage.
- Assure un lien avec le Manager général et l'ensemble des autres responsables de services de la Ligue.

## Bilan de la saison 2022-2023

### **1) Lien avec la Commission Territoriale d'Arbitrage.**

- CF : bilan CTA 2022-2023

### **2) Parcours de Performance Fédéral de l'Arbitrage**

- Le Service en lien avec le Pôle JAJ de la CTA continue la détection.

### Tableau d'honneur :

Mathilde COURNIL – Loriane LAMOUR (Ligue de Bretagne de Handball) :  
- intégration du groupe arbitre Elite

Mathieu et Baptiste POUPEL (Tinténiac Combourg) :  
- intégration du groupe arbitre Excellence 3  
- ont été retenus désignés par la CNA sur la compétition Inter Pôles féminins en janvier 2023 à Bourg de Péage.

**HBZH** 



# Service Arbitrage

Clément HETAULT et Pierre PICHOT (SC Mevenais) :

- ont été retenus désignés par la CNA sur la compétition Inter Ligues (2008 garçons) en mai 2023 à Saint-Dié des Vosges.

Esteban PUCHE-CANO et Robin REBILLAT (Léhon-Dinan Com HB) :

- ont été retenus et désignés sur les finalités des Inter Comites (2009) en juin 2023 à Orléans.

### 3) Lien avec la Commission Nationale de l'Arbitrage

#### Opération T1N :

2 binômes ont été présentés par la CTA à la CNA pour l'opération nationale en septembre 2022.

- BELLONCLE Pierre – LE BONNIEC Hugo (HB PAYS DE VANNES-CJF ST MALO)
- FERRETTI Jean-Marie – RONCE Léo (OC MONTAUBAN- AL LOUDEAC HB)

Suite aux tests d'entrée (QCM) proposés par la CNA, seul le binôme FERRETTI-RONCE a obtenu les minimas.

#### Propositions et désignations sur les compétitions des PPF garçons et filles

Le Service Arbitrage en lien avec la CNA propose chaque saison des binômes sur les compétitions du PPF de la FFHB :

- 1 binôme de proposé mais non retenu par la CNA sur les Inter Ligues (2008 filles)
  - LAOT-LEROY (VANNES AC)
- 1 binôme de proposé et retenu par la CNA sur les Inter Ligues (2008 garçons)
  - HETAULT-PICHOT (SC MEVENAIS)
- 1 binôme de proposé et retenu sur les Inter Comités (2008)
  - PUCHE CANO-REBILLAT (LEHON DINAN COM HB)
- 1 binôme de proposé et retenu par la CNA sur les Inter Pôles Féminins
  - POUPEL-POUPEL (TINTENIAC COMBOURG)

### 4) Lien avec les autres services de la Ligue de Bretagne de Handball

#### Lien avec le Service Technique :

- Collaboration sur le dispositif de détection ; tournois de zone, tournoi interzone (Loudéac / La Motte)



# Service Arbitrage

- Planning commun pour les stages d'athlètes en lien avec les stages Ligues
- Interventions de formation JAJ à destination des structures d'entraînement CLE et SSS

## Lien avec le Service Administratif :

- Suivi de la facturation (stages, équipements, ...)
- Gestion des convocations (stages, regroupements...)

## Lien avec le Service Développement :

- Proposition d'une journée de sensibilisation au Beach Handball sur le stage animateur/développeur FFHANDBALL
- Relation sur le dispositif de la Breizh Beach Handball Cup

## **Perspectives 2023-2024 :**

- Organisation dès le mois de septembre de réunion dans les 16 secteurs avec une thématique arbitrage (les règles du jeu)

## Lien avec le Service Formation :

- Conservation des formations JA / JAJ / OTM au sein de l'ITFE.
- Présence de la thématique arbitrage à l'EBH.
- Formation des Accompagnateurs Territoriaux au sein de la CTA.
- Collaboration avec le responsable pédagogique TFP4 ; module Accompagner les pratiquants et module Entraîner des joueurs arbitres et des arbitres joueurs.
- Collaboration avec le responsable pédagogique TFP5 ; module arbitrer

## Lien avec le Service Communication :

- Articles et/ou photos régulièrement postés sur les différentes plateformes de la Ligue pour mettre en valeur l'ensemble des actions du service.

**LE MOINE Yann**  
**Responsable Arbitrage**

**HBZH** 





# Service Communication - Partenariat

## La promotion du Handball breton au cœur des enjeux de communication

Dans la continuité des saisons précédentes, le service communication et partenariats de la Ligue a souhaité poursuivre sa dynamique engagée autour de la promotion du Handball breton, de ses clubs et licenciés.

Véritable relais de communication de vos actions et opérations, nous sommes fiers de pouvoir nous appuyer sur une très belle présence sur les réseaux sociaux, nous positionnant aujourd'hui comme leader sur les ligues régionales de Handball.



→ 7 700 followers.



→ 6 300 followers.

### Innovation digitale

Parce que le digital est aujourd'hui au cœur des enjeux de communication, la saison 2022-2023 a également été marquée par le déploiement d'un nouvel outil de promotion du Handball et de mise en avant de nos clubs et licenciés : Rematch !



Grâce à votre contribution et celle de vos supporters, nous publions dorénavant toutes les deux semaines, la crème de la crème du Handball breton !

Avec plus de 5 000 lectures en moyenne, ce nouvel outil de promotion est une véritable réussite sur laquelle nous allons continuer de surfer pour les prochaines saisons.



# Service Communication - Partenariat

## Partenariats

La saison 2022-2023 a également été riche au niveau des partenariats de la Ligue.



Parce que la Ligue s'engage au-delà du Handball, nous sommes très heureux de pouvoir compter dorénavant parmi nos partenaires, l'association Match For Green qui œuvre au quotidien pour la sensibilisation des acteurs du sport aux enjeux du développement durable. Merci à eux pour leur engagement à nos côtés !



Partenaire historique du Handball en France, Lidl, au travers de sa Direction régionale Bretagne, a également rejoint cette saison la Team partenaire de la Ligue ! Un engagement de proximité au service du Handball Breton. Merci à eux pour leur confiance !



Ils poursuivent l'aventure ! Merci à Intersport et Hummel pour le renouvellement de notre partenariat.

**Pierre-Jean DONNAY**  
Manager Général



# Service Développement

## Composition du Service Développement :

- Vincent QUINTIN, responsable du Service (site de Landerneau)
- Mayliss MOYA, Chargée de développement (site de Saint Briec)
- Clara GALLO, Chargée de développement (site de Rennes)
- François BALOCHE, Chargé de développement (site de Lanester)

Présence de Valentin LUGNIER, en stage à la Ligue du 23 Janvier au 7 Juillet dans le cadre du Master Management du Sport – Sports et Territoires. En parallèle, Valentin réalise son mémoire sur « Le rôle et l'influence de la famille, des pairs et des instances sociales sur le choix sportif des enfants. »

Une nouvelle saison riche en échanges, projets et événements avec tous les acteurs du handball et des territoires. Vous trouverez ci-dessous la liste non-exhaustive des actions mises en place par le service.

## ANIMATIONS PERIPHERIQUES DANS LE CADRE DU MATCH FRANCE POLOGNE

Le territoire breton a accueilli l'Equipe de France Féminine à Cesson en Octobre. Dans ce cadre, nous avons mis en place en partenariat avec la ville de Cesson et la ville de Rennes, plusieurs animations périphériques (Hand à 4, Ateliers, Stand Photos, ...) à destination des écoles, des centres de loisirs, du grand public et des clubs.

A cette occasion, la Ligue de Bretagne de Handball s'est dotée d'un terrain gonflable pour ces différents événements afin d'assurer une grande visibilité. Celui-ci pourra être mis à disposition des clubs sur demande.



**HBZH** 



# Service Développement

## SECTEURS DE PROXIMITE :

- Mise en place et coordination des réunions sur les 16 secteurs. Trois rendez-vous minimum étaient programmés par secteur (Septembre - Février - Mai).
- Journée des animateurs de secteur le Samedi 19 Mars à Mûr de Bretagne lors de l'EBH. Ce moment aura permis de faire le lien entre les animateurs et les membres du CA de la LBHB et échanger sur les secteurs et les clubs. Nous avons également proposé une formation sur les techniques d'animation de réunion.
- Coordination avec les animateurs de secteurs sur les projets et les difficultés des clubs pour les aider.

**Un grand merci aux animateurs des secteurs qui s'investissent pour les faire vivre et soutenir les clubs :** Frédéric Hou & Anne-Laure Savatte (2) - Lionel Carminati (3) - Valérie Presse & Valérie Cochet (4) - Amélie Pollie (5) - Francine Lavater (6) - Yael Boulet (7) Romain Cadic (8) - Nathalie Le Breton (10) - Sophie Abguillerm & Manu Bossard (11) - Pierre Antoine Deal (12) - Christelle Theffo & Thierry Clément (13) - Claude Le Guen (15)

## **BEACH HANDBALL :**

Déploiement du Beach Handball à travers plusieurs actions de formation, développement et détection. Nous remercions l'ensemble des personnes, services, commissions et clubs qui nous aident au déploiement de la discipline. Merci également à tous les acteurs du groupe de travail « Beach Handball Bretagne ».

### **Formation :**

- Intervention auprès des stagiaires en Formation TFP4 de l'Institut Territorial de Formation et de l'Emploi (ITFE).
- 2 ateliers lors de l'Ecole Bretonne du Handball.
- Visio-conférences de présentation de la pratique à destination des dirigeants, entraîneurs, et arbitres.
- Accueil de la formation Animateur / développeur de Beach Handball déployée par la FFHB.
- Mise en place d'un stage arbitrage à destination des JAJ bretons.

### **Développement :**

- Création d'une séance d'initiation type, mise à disposition aux entraîneurs des clubs.
- Mise en place de la Breizh Beach Handball Cup :
  - o Le samedi pour les moins de 17 ans (2005-2009)
  - o Le dimanche pour les adultes (2005 et -)

**HBZH** 



# Service Développement

- 6 étapes – 5 clubs supports :

- |                |                 |                   |
|----------------|-----------------|-------------------|
| ○ LOCTUDY (29) | HBC Bigouden    | le 27 et 28 mai   |
| ○ LE RHEU (35) |                 | le 03 et 04 juin  |
| ○ ERDEVEN (56) | Pays d’Auray HB | le 10 et 11 Juin  |
| ○ ST MALO (35) | St Malo HB      | le 17 et 18 Juin  |
| ○ BREST (29)   | Brest BH        | le 24 et 25 Juin  |
| ○ ERQUY (22)   | Henansal Erquy  | le 1 et 2 Juillet |

## **Détection – Equipes de Ligue Jeunes et Adultes :**

- Renouvellement des regroupements adulte Ligue de Beach Handball pour préparer la participation à la Coupe de France des Territoires (Juillet 2023)

- 16 et 23 avril 23 (BREST)
- 7 (CLOHARS) et 18 mai (LE RHEU)
- Plus de 50 postulants sur 21 clubs (12/04/2023)
- Staff : François BALOCHE – Jean-Baptiste LE PERCHEC – Pippo MALATINO - Vincent QUINTIN – Pierre BERTOUX

- La FFHB souhaite continuer à déployer la discipline du Beach Handball et faire grandir sa filière de détection pour alimenter les équipes de France Jeune et Adulte. Comme pour les majeurs, la FFHB a initié la mise en place de compétition nationale pour détecter et former les joueurs et joueuses. La LBHB s’inscrit dans cette démarche et pour la première fois de son histoire, met en place des stages jeune (génération 2008 et 2009). Ceci dans le but de préparer la participation au tournoi de qualification à Colombelles (10 et 11 juin) en Coupe de France des Territoires (Juillet 2023)

- 19 et 20 avril 23 (LIFFRE)
- 27 et 28 avril (BREST)
- 7 (CLOHARS) et 18 mai (LE RHEU)
- Plus de 50 postulants

**Groupe de travail Beach Handball :** François BALOCHE – Vincent QUINTIN – Marion LIMAL – Jean-Baptiste LE PERCHEC - Mael LE YOUDEC – Pippo MALATINO – Pierre MARCHAND – Fabien BOUQUEREL – Eliot BOHEC – Pierre BERTOUX – Lucas SARAMITO.

## **LANCEMENT DE L’APPEL A PROJET DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES :**

Dans sa volonté d’accompagnement des clubs, la Ligue de Bretagne de Handball lance, en janvier 2023, un appel à projet concernant le développement des pratiques.

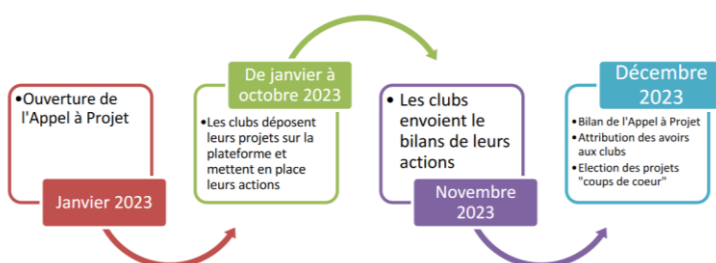
**HBZH** 



# Service Développement

L'appel à projet pour l'aide au développement des pratiques a pour but de valoriser les actions de développement en entreprise par les clubs, de permettre le développement économique des clubs et d'encourager la féminisation.

Les projets concernent la mise en place d'une offre de pratique, la création d'une équipe dans son club ou la création d'une antenne de club.



## LANCEMENT DE LA NOUVELLE POLITIQUE DES LICENCES EVENEMENTIELLES & SIMPLIFICATION

La Ligue de Bretagne de Handball a souhaité continuer à valoriser et récompenser le travail des clubs pour le développement du handball concernant leurs actions de promotion. À ce titre, elle a décidé d'appliquer la politique suivante à compter du 9 Janvier 2023 : offrir la moitié de la part Ligue sur chaque licence événementielle se transformant en licence (donnant lieu à cotisation) FFHB la saison suivante.

En parallèle et pour simplifier le travail des clubs, nous avons établi une [fiche pratique](#) et créé différents formulaires pour un gain de temps dans l'établissement et la saisie des licences événementielles

### HAND'ENSEMBLE :

- Une équipe de Handensemble en Bretagne à Saint Nicolas du Pelem avec 26 licenciés. Plusieurs clubs pratiquent le Handensemble et ont créé des partenariats avec des structures sur le territoire breton.
- Une section Handfauteuil a vu le jour en septembre à Plescop HB.
- Organisation et participation aux actions de formation de l'ITFE concernant le Handadapté et le Handfauteuil (Continue & Modulaire).





# Service Développement

- Organisation de la deuxième Rencontre Régionale Handensemble le jeudi 30 mars en partenariat avec le club de Milizac.
- Rencontre Handensemble en partenariat avec le club de Bain de Bretagne pour les IME le 21 Avril 2023.
- Mise en avant du Handensemble avec le club de Cesson lors d'un match le 4 Mai 2023. Match de démonstration lors de la mi-temps visite de la Glaz Arena.

## ECOLE DE HAND

Mise en place d'une réunion de coordination avec les référents école de hand pour 4 secteurs sur les périodes de septembre/octobre 2022.

Ces réunions qui ont pu se tenir selon différents formats :

- 09-10-11-12 : Visio-Conférence – Présentation du projet et rôles de chacun, sur un territoire où le fonctionnement est déjà bien ancré.
- 07-13-14-15 : Présentiel – Présentation du projet, rôles de chacun, autonomie et fusion des deux secteurs.
- 05-06-08-16 : Visio conférence – seules 2 référentes présentes, difficulté de mise en place. Régulation de la part de François Balloche sur la gestion de certains secteurs ou aide à l'organisation des plateaux.
- 01-02-03-04 : Annie Gauthier a pu constituer une équipe de 3 référents sur 4 secteurs. Une première étape avec pour objectif N+1 de réussir à responsabiliser et rendre autonome chaque référent ECH de chaque secteur.

### **Babyhand (3 à 5 ans) et Premiers Pas (5 à 7 ans)**

Cette saison, nous avons préconisé la mise en place de ces deux pratiques. Le référent école de hand étant autonome et libre d'organiser et proposer des événements à destination de ces deux publics. La volonté reste d'inciter à la mise en place d'au moins 2 rassemblements Baby/hand et/ou Premiers Pas sur la saison. Cette saison a également permis de faire ressortir plusieurs problématiques ou besoin sur ces publics tels que :

- Nécessité d'une aide pour la mise en place des plateaux – Proposition d'une mallette « J'organise un rassemblement Baby, 1ers Pas ou mini)
- Manque d'identification club sur ces événements (tenue club, chasubles ?)
- Un besoin de mieux connaître les pratiques des clubs et leurs besoins, proposition de se déplacer sur le temps des séances dans une relation d'échanges ligue-entraîneur de la catégorie (projet de l'école de hand, identification des besoins, formation, etc.)

**HBZH** 





# Service Développement

## *Minihand (Moins de 9 ans)*

L'ensemble des secteurs a proposé des plateaux Minihand découvertes et confirmés. Sur certains d'entre eux, la pratique a démarré tardivement. Les secteurs ont des habitudes différentes, issues d'une organisation précédente en comité. Un besoin d'individualiser les fonctionnements s'est fait ressentir. Une vraie question concernant la prise en charge des secteurs écoles de hand se pose.

Nous remercions les référents écoles de hand de chaque secteur, pour l'énergie déployée pour organiser et accompagner les clubs dont ils ont la charge. L'organisation de cette pratique non compétitive ne pourrait être envisagé sans leur implication. Nous remercions donc :

Annie GAUTHIER (Coordination des secteurs 1,2,3,4), Mélanie DEQUE et Cyril BOURGES (Secteur1), Romain LAUBIN (Secteur3), Amélie POLLIE (secteur 5), Francine LAVATER (secteur 6), Yaël BOULET (secteur 7) Romain CADIC (secteur 8), Steeve COSEC – Maxime MELLOUET – Ludovic COQUET (secteur 9), Gilles LE GAC (secteur 10), Julie LAOT (secteur 11), Marie Claire QUEGUINER (secteur 12), Thierry CLEMENT (secteur 13), Yves LE TALLEC (secteur 14), Jean-Michel SALOME (secteur 15).

Une projection sur la saison 2023-2024 serait d'enrichir (ex : boîte à outils, livret de séances 1ers pas) et d'individualiser le fonctionnement de chaque secteur, d'identifier une personne ressource pour les secteurs isolés. Le démarrage effectif de l'école de hand devrait avoir lieu au plus tard le 11 novembre.

## **GRAND STADE**

Renouvellement de l'opération Grand Stade avec la participation de 4 clubs sur deux weekends. Plusieurs objectifs sont visés : fidélisation, développement, formation et citoyenneté.

4 sites ont été retenus cette saison pour accueillir cet événement majeur pour les Ecoles de Handball

- **Léhon Dinan** 25,26 et 27 Mai 2023 à Dinan
- **Stiren Languidic** 25, 26 et 27 Mai 2023 à Languidic
- **Entente Loudéac/LaMotte** 01, 02 et 03 Juin 2023 à Loudéac
- **Entente P.L.Lambézelec / P.L La Cavale Blanche** 01, 02 et 03 Juin 2023 à Brest

Les jeudis et vendredis sont consacrés aux écoles privées UGSEL et publiques USEP du CE2 au CM2.

**HBZH** 



# Service Développement



Plusieurs constats sont faits :

- Une coordination avec l'USEP, l'éducation nationale et avec l'UGSEL semble indispensable dans le choix des sites, la communication aux écoles et la conception de la rencontre : mise en place des rôles sociaux, des actions d'inclusions, développement durable etc.
- Avancer la date des inscriptions clubs en Juin pour accueillir l'évènement, afin de diffuser l'information aux écoles en septembre 2023 et leur permettre d'anticiper l'évènement dans leurs budgets de fonctionnement. Permettre également aux clubs d'anticiper la mise en place de cycle avec présentation du grand stade pour les finaliser.
- Identifier un club pouvant et souhaitant accueillir le Grand Stade en Ille et Vilaine.

La Ligue Bretagne de Handball s'est engagée en Avril 2023 auprès du CROS Bretagne en signant la charte régionale des manifestations sportives vers une Démarche Qualité, le grand stade 2023 fera donc l'objet d'un diagnostic qui permettra d'améliorer les futurs évènements.

## **DISPOSITIF HANDBALL-TOI**

C'est un dispositif FFHB en lien avec « Lidl » qui vise à promouvoir la pratique du handball. Le but est de proposer une journée sur Herbe à destination des enfants n'ayant pas accès à la pratique. Nous avons couplé ce dispositif avec un projet en partenariat avec la ville de Saint Brieuc. Après avoir réalisé un diagnostic du territoire Briochin, il s'est avéré utile d'orienter une réflexion autour de la création d'actions socio-sportives sur ce territoire. La création d'un club handball socio-éducatif a été proposé, dans la continuité d'actions de développement de l'activité.

Les étapes du projet amorcées sont celles-ci :

- 1) Présentation du projet aux clubs de Baie d'Armor Handball Plérin St Brieuc et Ploufragan Handball - 05 Juillet 2022.
- 2) Proposition projet Handball toi par Lidl - 05 Janvier 2023
- 3) Rencontre avec la mairie de ST Brieuc - Présentation et validation du projet
- 4) Proposition de formation des éducateurs/animateurs des accueils de loisirs
- 5) Propositions de collaboration pour l'évènement Handball-toi, avec les clubs de Ploufragan Handball et Baie d'Armor Handball Plérin St Brieuc.
- 6) Mise en place de l'évènement Handball toi à destination des accueils de loisirs sur Stereden et espace enherbé, le mercredi 28 Juin 2023.



# Service Développement

7) Création de l'association

8) Recherche de subventions et création d'un emploi pouvant être mutualisé avec un club – saison 2023-2024

9) Proposer de dupliquer le dispositif Handball toi, pour développer d'autres secteurs et aider les clubs à se déployer dans le secteur périscolaire.

## **HAND A 4**

Proposition et mise en place de la pratique hand à 4 sur le niveau territorial 3 sous forme de rencontres non compétitives. Nous avons proposé 3 phases.

- 1ère Phase
  - 3 poules dans le 29 – 11 équipes
  - 2 Poules dans le 22 – 10 équipes
  - 1 Poule dans le 56 – 3 équipes
- 2ème phase
  - 2 poules dans le 29 – 6 équipes
  - 2 poules dans le 22 – 10 équipes
  - 1 poule dans le 56 – 3 équipes
- 3ème phase
  - 1 Poule dans le 29 – 8 équipes
  - 1 Poule dans le 22 – 7 équipes

La plupart des équipes qui se sont désengagées du hand à 4, se sont engagées ensuite sur le hand à 7. Un constat positif concerne l'évolution du niveau de jeu, permettant aux joueurs d'évoluer sur un espace plus grand. D'autres équipes ont pu avoir suffisamment de joueurs pour passer sur le hand à 7 et malgré le niveau de jeu plus faible, ont choisi d'évoluer sur un terrain plus grand, où l'accès à la cible avec une zone à 6m au lieu de 4,50m a été un réel frein.

La difficulté a été de proposer la pratique dans des territoires où le nombre d'équipes engagées n'était pas suffisant. La méconnaissance de l'activité et de ses bienfaits a été un frein qu'il faudra lever. Une représentation négative du Hand à 4 existe et persiste.

Sur plusieurs secteurs, l'activité aura permis de nouveaux échanges bienveillants entre les entraîneurs, parents et joueurs. Un format qui permet à chacun/e de prendre sa place sur le terrain et d'oser !

Après avoir consulté les clubs ayant participé, l'activité Hand à 4 sera reconduite pour la saison 2023-2024.

**HBZH** 



# Service Développement

## MILIEU SCOLAIRE

Depuis plusieurs saisons, nous sommes engagés avec le milieu scolaire pour permettre à un maximum d'enfants de découvrir le handball à l'école. Nous travaillons en partenariat avec l'Education Nationale, l'UGSEL, l'USEP, l'UNSS et les clubs sur chaque département :

- Commission Mixte Régionale et Départementale
- Mise à jour des conventions liant les différentes parties
- Elaboration de documents pédagogiques
- Favoriser la place du handball à l'école
  - Agrément des intervenants
  - Prêt de matériel
- Création et intervention sur le module complémentaire « intervenir en milieu scolaire » pour les stagiaires en formation TFP4 et TFP5.
- Mise en place de temps de formation à destination :
  - Des Conseillers Pédagogiques de Circonscription
  - Des enseignants

## MOIS DU' FFHB



Le service développement a accompagné les clubs bretons dans le dispositif « Mois du... » de la FFHB. Chaque club pouvait déposer des projets concernant l'offre de pratique concernée sur la période définie. L'étude des dossiers et l'aide au remplissage de ceux-ci a pu être nécessaire.

## LABEL FFHB

La FFHandball a lancé sa nouvelle **campagne de labellisation** à destination de la totalité des clubs.

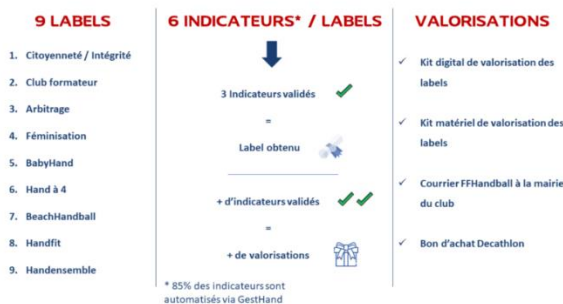
# HBZH



# Service Développement

Cette campagne permet aux clubs, s'ils sont labellisés par la fédération, de l'être pour **une durée de 2 ans. 9 Labels existent et sont obtenus à travers différents indicateurs.**

## Le principe



Nous avons proposé plusieurs webinaires et différents temps collectifs ou individuels pour aider les clubs à remplir leur demande. Nous avons ensuite dû valider ou non l'ensemble des demandes des clubs bretons. Nous ne disposons pas à ce jour des résultats de cette labélisation.

## STAGE D'ETE 2023 :

Comme depuis plusieurs saisons, cinq semaines de stages d'été sont proposées :

- 3 semaines à Ploemeur en juillet
- 2 semaines à Dinard en août

Nouveauté cette année, 64 jeunes seront accueillis sur les stages de Ploemeur contre 48 sur les stages de Dinard. Ces stages sont l'occasion de pratiquer le handball mais aussi d'autres activités comme le kayak, l'accrobranche, l'aqua Park ou aller à la piscine. Le staff est composé d'un directeur-entraîneur, d'un entraîneur et de 4 ou 5 animateurs BAFA selon les semaines.

## SERVICE CIVIQUE

La Ligue de Bretagne s'est pleinement impliquée dans la mobilisation du dispositif du Service Civique depuis plusieurs saisons. Bénéficiant de l'agrément collectif de la FFHANDBALL, la Ligue de Bretagne gère le dispositif pour l'ensemble des clubs volontaires :

- Présentation du dispositif
- Accompagnement des clubs sur les missions et projets



# Service Développement

- Aide à la mobilisation de jeunes volontaires
- Gestion administrative du dispositif (contrats, suivi d'heures)
- Aide au tutorat avec création d'outils et accompagnement sur site
- Suivi des formations civiques et citoyennes et PSC1
- Organisation de la Formation Civique et Citoyenne (deux sessions de deux jours)

**25** Volontaires dans **20** clubs différents pour la saison 2022 – 2023 : 3 services civiques dans le 22, 13 services civiques dans le 29, 2 services civiques dans le 35, 6 services civiques dans le 56

*Ci-dessous le tableau des clubs ayant mobilisé le dispositif:*

AMICALE LAIQUE DE LOUDEAC
BAUD-LOCMINE HAND-BALL
BREST BRETAGNE HANDBALL
CANTONALE MAURE HANDBALL
CHATEAUBOURG
COTE DES LEGENDES HANDBALL
PLOUGONVELIN HANDBALL
HANDBALL CALLACOIS
LANESTER HAND BALL
L'HAND ABERIOU
LOCMARIA HAND BALL
PAYS D'AURAY HANDBALL
PAYS DE PONTIVY HANDBALL
ROZ HAND' DU 29
PLOUVORN HAND BALL
ENTENTE MONTS D'ARREE CARHAIX
SAINT RENAN GUILERS HANDBALL
STIREN SECTION HANDBALL
US CHATEAUNEUVIENNE

**HBZH** 





# Service Développement

Nous constatons que le nombre de volontaires accueillis diminue depuis plusieurs années. Certains clubs ont du mal à trouver des candidats. D'autres jugent le dispositif trop complexe. Cela est dommage car le Service Civique peut être une vraie opportunité pour les clubs et les jeunes. La Ligue de Bretagne de Handball simplifie les démarches et conseille les clubs pour les aider à mobiliser le dispositif.

## PLAN DE PREVENTION DES VIOLENCES

Depuis plusieurs saisons, la Fédération Française de Handball et ses territoires ont entrepris un travail global sur la prévention des violences, l'intégrité, la lutte contre les conduites à risque et la citoyenneté. La Ligue de Bretagne de Handball est pleinement engagée dans cette démarche à travers plusieurs axes :

- Sensibiliser : organisation de temps de sensibilisation à destination des encadrants, des dirigeants, des arbitres, des joueurs, des Services Civiques et de leurs parents
- Former : Animation du certificat sur le Vivre-Ensemble et la prévention des violences
- Mise en place du contrôle d'honorabilité en collaboration avec le Service Administratif

Cette année nous avons constitué un groupe de travail au sein de la Ligue de Bretagne de Handball. Celui-ci est constitué de Sylvie LE VIGOUROUX, Jacques MORIZUR, Cathy BRUSSEAUX, Christine BORNLY, Vincent QUINTIN, Frédéric HOU et Sandrine BOUSTOULER. Celui-ci a permis :

- Jeudi du dirigeant de Décembre « Prévenir et Gérer les comportements antisportifs sur le terrain et en dehors »
- Weekend du Fair Play le weekend du 11 et 12 Mars
  - o Création d'un protocole d'avant match et présentation vidéo
  - o Création d'un quizz du supporter
  - o Formation Responsable de Salle et Espace de Compétition à Landerneau, Guidel et Rennes ainsi qu'en visio-conférence.

## FEMINISATION

12 134 licences féminines sur 28 380 licenciés en Bretagne soit 42% de licences féminines sur le territoire breton.





# Service Développement

Appel à projet « HAND POUR ELLE » : 12 participants :

- PAYS D'AURAY HANDBALL
- MESNIL ROC'H HANDBALL
- ELAN SPORTIF REDONNAIS
- CLUB OLYMPIQUE PACEEN SECTION HANDBALL
- BRO DREGER HANDBALL
- PORTES DE BRETAGNE HANDBALL - Lauréat territorial
- LEHON DINAN COM' HANDBALL - Lauréat territorial
- HANDBALL CLUB DU HAUT PAYS BIGOUDEN
- VANNES AC HANDBALL
- ELORN HANDBALL - Lauréat territorial
- AMICALE LAÏQUE SPORTIVE PLOUAGAT HAND-BALL - Lauréat territorial
- RENNES METROPOLE HANDBALL

Lauréats FFHB : PORTES DE BRETAGNE HANDBALL - LEHON DINAN COM' HANDBALL

## **ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS DANS LEURS PROJETS ET LE PROJET ASSOCIATIF**

La Ligue de Bretagne de Handball propose aux clubs de les aider à construire et mettre en place leur projet associatif. Un groupe de travail est créé au sein du club. Plusieurs réunions de travail sont proposées pour aider les clubs du diagnostic à la présentation de leur projet.

Cet accompagnement peut prendre d'autres formes pour répondre aux besoins de chacun : aider à la structuration du club, donner du sens aux actions, aider sur les demandes de subventions, etc.

**Vincent QUINTIN**

**Responsable Développement**



# Service Formation et Emploi

La saison 2022-23 est une année de stabilité dans l'équipe « formation » et avec un déploiement normal des formations pour la deuxième saison consécutive.

Cette stabilité d'équipe et de fonctionnement, nous a permis de confirmer la qualité de nos process avec la validation du label qualité QUALIOP1 lors de notre audit de surveillance en avril 2023.

Dans une démarche de qualité pédagogique, il est a été décidé de se limiter à 15 stagiaires sur le Titre à Finalité Professionnel 4 « Educateur de Handball».

Au-delà du dispositif traditionnel, il a été mis en place le « Jeudi du dirigeant » et « la zone des entraîneurs ». Ces deux dispositifs sont à évaluer et à améliorer, afin de mieux répondre à vos attentes et besoins.

Vous trouverez ci-dessous un bilan quantitatif des formations dispensées :

## **Titres à Finalité Professionnelle**

### **Titre à Finalité Professionnelle de niveau IV « Educateur de Handball »**

- Session sept. 2021 – déc. 2022 : 22 candidats / stagiaires certifiés (14 double mentions et 1 mention APSS).
- Session sept. 2022 – déc. 2023 : 15 stagiaires dont 13 apprentis.

### **Titre à Finalité Professionnelle de niveau V « Entraîneur de Handball »**

- Session Janv. 2022 – Juin 2023 : 18 stagiaires dont 12 apprentis / 7 certifiés
- Session Janv. 2023 – avril 2024 : 18 stagiaires dont 12 apprentis

## **Formations modulaires - inscrits en saison 2022-23**

93 stagiaires bénévoles formés sur l'architecture traditionnelle TFP4 et TFP5 en parcours « modulaire ».



# Service Formation et Emploi



## Déploiement 2022-23 des formations modulaires du TFP4



11	C1 : Contribuer à l'animation sportive de sa structure	Accompagner les pratiquants	8
		Accompagnateur Ecole Arbitrage	6
		Animateur Ecole d'Arbitrage	5



C3 : Pratiques Educatives	Baby Hand / 1ers Pas	5
	Mini-Hand / Hand à 4	0
	Offres de pratique	
C4 : Pratiques sociales	Hand'Fit	7
	Hand'Ensemble	3

7	C5 : Entraîner des Adultes en compétition	Intégration de l'Ecole Bretonne du Handball dans le parcours
26	C6 : Entraîner des Jeunes en compétition	

## Session janv. 2023-24 des formations modulaires du TFP5



Coordonner un projet technique ou sportif	Centre Val de Loire	2
	Pays de la Loire	1

Développer le modèle économique	Bretagne	1
	Centre Val de Loire	2
	Pays de la Loire	1

### Déploiement en partenariat avec la Ligue de Normandie

Former des Jeunes	Bretagne	1
	Hors Bretagne	2
Performer Avec des Adultes	Bretagne	1
	Hors Bretagne	4



# Service Formation et Emploi

## Arbitrage et Formations

Intégrés dans l'architecture, le déploiement des formations des techniciens de l'arbitrage a réuni :

- Juge Accompagnateur Ecole d'Arbitrage : 6 stagiaires
- Animateur Ecole d'Arbitrage : 5 stagiaires

Concernant les formations sportives de l'arbitrage :

- Juge Arbitre Jeune : 157 stagiaires
- Juge Arbitre : 32 stagiaires

## Ecole Bretonne de Handball

L'EBH 2023 s'est déroulée à Mûr de Bretagne avec le club de AL Loudéac en support. Cette école a réuni 151 stagiaires.

Suite à une réunion de secteur, une formule 1 jour a été ouverte à l'inscription. Cette démarche sera reconduite dans la limite des places disponibles, la priorité étant donnée aux personnes qui recyclent et ont besoin de deux jours de présence.

L'EBH 2024 aura lieu les 20-21 avril 2024, le cahier des charges sera diffusé pour candidature avant l'assemblée générale.

## Jeudi du Dirigeant

Il a été organisé pour la première fois cette saison avec 9 visio-conférences et a rassemblé 70 personnes.

Ce dispositif sera redéployé en 2023-24, n'hésitez pas à nous faire remonter lors de l'AG vos besoins en thématiques.

## La Zone des Entraîneurs

Deux temps ont été déployés, un en visio-conférence et un présentiel. Déploiement trop tardif.

Un planning sera élaboré en début d'année, afin d'avoir un déploiement régulier. La démarche est de créer ou d'utiliser des temps d'entraînements mis en place par les clubs.

Déploiement 2023-2024 : 3 présentiel par département et 6 en visio-conférence.

## Accompagnateur d'Equipe

Ce temps de formation est une première approche pour les bénévoles en situation d'accompagnement d'une équipe. Cette année, elle a été proposée sur 14 secteurs mais dispensée sur 8 secteurs et une en visio-conférence. 93 stagiaires se sont inscrits.

**HBZH** 



# Service Formation et Emploi

## Métiers de la formation / Action Collectives

Une Formation Professionnelle Continue « Animer et coordonner une formation » est mise en place sur les dates des 22-23 juin 2023 et 19-20 février 2024.

Public cible : Intervenant (ou futur) sur le dispositif de formation modulaire et/ou continu.

Pour conclure, toute l'équipe du service Formation et Emploi, remercie tous les clubs pour l'écoute, la mise à disposition de sites, de publics supports, sans oublier les mises à dispositions de personnel qui permettent le déploiement de cette « lourde » mais riche architecture de formation.

**Pierre PRIOUX**  
Responsable ITFE

**HBZH** 



# Service Technique

- Guillaume BELLAT – Vice-Président en charge du Morbihan – Référent élu du service technique.
- Benjamin GUICHON – Responsable du service Technique.
- Mirko PERISIC – Conseiller Technique Sportif – Responsable Pôle Espoirs Masculin Cesson Sévigné, P.P.F. masculin et filière masculine.
- Mikael DANIGO – Conseiller Technique Fédéral – Responsable Pôle Espoirs Féminin Bretagne, site Excellence de Brest, P.P.F. féminin et filière féminine.
- Pierre TAILLE – Conseiller Technique Fédéral Expert – Responsable site Accession de Rennes Féminin, Accompagnement technique des clubs – Expertise technique.
- Amélie SIGWART – Conseillère Technique Fédérale – Responsable site Accession de Brest Féminin, Responsable détection Masculine.
- Jean-François CILLARD – Conseiller Technique Fédéral – Responsable C.L.E. Féminin de Brest – Responsable détection Féminine.
- Marie QUEGUINER – Assistante administrative technique.

## 1. Les structures d'entraînement

### Le Pôle Espoirs Féminin de Bretagne

#### Sites Excellence et Accession de Brest

- ✓ Encadrement : Mikael DANIGO (Responsable Excellence), Amélie SIGWART (Responsable Accession).
- ✓ Staff technique : Vincent GUILLAUME (Préparateur Physique).
- ✓ Staff médical : Anne-Lise INIZAN (Médecin), Marion QUEAU (Kinésithérapeute, Elodie LEBORGNE (Psychologue).
- ✓ Lycées La Pérouse-Kérichen et Jules Lesven, Collège Pen-ar-C'hleuz (Brest).
- ✓ Bilan scolaire 2021-2022 : 100% de réussite au baccalauréat et passage en classe supérieure.
- ✓ Effectif Site Excellence : 14 jeunes filles (6 nées en 2005, 7 nées en 2006, 1 née en 2007) issues de 5 clubs (obligation de jouer en N2F minimum).
- ✓ Effectif Site Accession : 20 jeunes filles (11 nées en 2007, 9 nées en 2008) issues de 10 clubs.

#### Site Accession de Rennes

- ✓ Encadrement : Pierre TAILLE (Responsable), Alexandre JOUGLA (Stagiaire Préparation Physique).

**HBZH**





# Service Technique

- ✓ Staff médical : Dany BERNARD (Médecin), Anne-Lise INIZAN (Médecin), Maxime SUZEAU (Kinésithérapeute), Oanig LAIGNEAU (Psychologue).
- ✓ Lycée Bréquigny et Collège Les Chalais (Rennes).
- ✓ Bilan scolaire 2021-2022 : 100% passage en classe supérieure.
- ✓ Effectif : 15 jeunes filles (7 nées en 2007, 8 nées en 2008) issues de 12 clubs.

Afin de rassembler les jeunes filles issues de ces différents sites, des opérations spécifiques au Pôle Espoirs Féminin ont été organisées sur la saison :

## Stage de rentrée

- ✓ Du 29 au 31 août 2022 à Mûr-de-Bretagne.
- ✓ 49 jeunes filles présentes issues de 23 clubs.
- ✓ Encadrement : Mikaël DANIGO, Amélie SIGWART, Pierre TAILLE et Vincent GUILLAUME.

## Stage Pôle Excellence

- ✓ Du 12 au 16 décembre 2022 à Mûr-de-Bretagne.
- ✓ 23 jeunes filles présentes issues de 8 clubs.
- ✓ Encadrement : Mikaël DANIGO, Amélie SIGWART, Pierre TAILLE et Yann LE MOINE.

## Stage Pôle Accession

- ✓ Du 17 au 18 avril 2023 à Dinard.
- ✓ 30 jeunes filles présentes issues de 21 clubs.
- ✓ Encadrement : Mikaël DANIGO, Amélie SIGWART et Pierre TAILLE.

En ce qui concerne le recrutement pour la rentrée prochaine, 2 circonstances de sélection ont été organisées sur la base des candidatures spontanées des jeunes filles :

## Présélection Tests d'entrée

- ✓ Dimanche 2 avril 2023 à Mûr-de-Bretagne : 85 jeunes filles issues de 46 clubs.
- ✓ Encadrement : Mikaël DANIGO, Amélie SIGWART et Pierre TAILLE.

## Stage Tests d'entrée

- ✓ Du 14 au 15 avril 2022 à Dinard : 37 jeunes filles issues de 25 clubs.
- ✓ Encadrement : Mikaël DANIGO, Amélie SIGWART et Pierre TAILLE.



# Service Technique

## Le Pôle Espoirs Masculin de Cesson-Sévigné

- ✓ Encadrement : Mirko PERISIC (Responsable).
- ✓ Staff technique : Lucas VAX (Entraîneur), Emmanuel MARTY (Entraîneur), Erwan PERRIN (Entraîneur), Adrien MARTINEAU (Préparateur physique).
- ✓ Staff médical : Vares GAULT (Médecin), Sylvain BLOYET (Kinésithérapeute), Oanig LAIGNEAU (Psychologue).
- ✓ Lycée Sévigné et Collège Bourchevreuil (Cesson-Sévigné).
- ✓ Bilan scolaire 2021-2022 : 100% de réussite au baccalauréat et passage en classe supérieure.
- ✓ Effectif : 30 jeunes garçons (4 nés en 2005, 8 nés en 2006, 6 nés en 2007, 12 nés en 2008) issus de 12 clubs. 2 joueurs sur liste Excellence.
- ✓ Compétition Interpôles organisée à Nantes du 28 février au 5 mars 2023 : 16<sup>ème</sup> place.
- ✓ Des stages et tournois spécifiques au Pôle Espoirs Masculin ont été organisés cette saison :

### Tournoi amical

- ✓ Les 6 et 7 décembre 2022 à Cesson : 16 jeunes garçons issus de 7 clubs.
- ✓ Encadrement : Mirko PERISIC, Lucas VAX, Emmanuel MARTY et Erwan PERRIN.

### Tournoi de préparation aux Interpôles

- ✓ Les 24 et 25 janvier 2023 à Poitiers : 16 jeunes garçons issus de 7 clubs.
- ✓ Encadrement : Mirko PERISIC et Lucas VAX.

En ce qui concerne le recrutement pour la rentrée prochaine, des tests de sélection ont été organisés en fin d'année sur 2 dates spécifiques :

### Tests d'entrée

- ✓ Les 24 mars et 7 avril 2023 à Cesson : 41 jeunes garçons issus de 24 clubs.
- ✓ Encadrement : Mirko PERISIC, Lucas VAX, Emmanuel MARTY et Erwan PERRIN.

## Les Centres Labellisés d'Entraînement

### C.L.E. Féminin de Guingamp

- ✓ Encadrement : Maelle BAUDET (Responsable).
- ✓ Staff technique : Théau LE RUMER (Stagiaire en formation).



# Service Technique

- ✓ Lycée Auguste Pavie et Collège-Lycée Notre-Dame (Guingamp).
- ✓ Bilan scolaire 2021-2022 : 100% de réussite au baccalauréat et passage en classe supérieure.
- ✓ Effectif : 21 jeunes filles (4 nées 2005, 6 nées en 2006, 9 nées en 2007, 2 nées en 2008) issues de 7 clubs.

## C.L.E. Féminin de Brest

- ✓ Encadrement : Jean François CILLARD (Responsable).
- ✓ Staff technique : Pierre JEZEQUEL (Entraîneur), Adrien DORET (Préparateur Physique).
- ✓ Lycées Jules Lesven et La Pérouse-Kérichen (Brest).
- ✓ Bilan scolaire 2021-2022 : 100% de réussite au baccalauréat et passage en classe supérieure.
- ✓ Effectif : 27 jeunes filles (8 nées en 2005, 9 nées en 2006, 10 nées en 2007) issues de 11 clubs.
- ✓ Compétition U.N.S.S. Excellence : Championnes de Bretagne à Lanester le 8 février 2023.

## C.L.E. Féminin de Rennes

- ✓ Encadrement : Pierre DUBOIS (Responsable).
- ✓ Staff technique : Pierre DUBOIS (Entraîneur), Valentin BOULAIRE (Entraîneur), Pierre TAILLE (Entraîneur).
- ✓ Lycée Bréquigny (Rennes).
- ✓ Bilan scolaire 2021-2022 : 100% de réussite au baccalauréat et passage en classe supérieure.
- ✓ Effectif : 17 filles (5 nées en 2005, 9 nées en 2006, 3 nées en 2007) issues de 6 clubs.

## C.L.E. Féminin de Lanester

- ✓ Staff technique : Emilie CATROU (Entraîneur), Jérôme COURVALET (Entraîneur), Eduard GANEA (Entraîneur).
- ✓ Lycée Jean Macé (Lanester).
- ✓ Bilan scolaire 2021-2022 : 100% de réussite au baccalauréat et passage en classe supérieure.
- ✓ Effectif : 21 filles (1 née en 2004, 6 nées en 2005, 5 nées en 2006, 8 nées en 2007 et 1 née en 2008) issues de 6 clubs.

## Antenne C.L.E. Masculin de Brest

- ✓ Staff technique : Thierry GUEGAN (Entraîneur), Géraldine MADEC (Entraîneur), Gwennig THEULIERE (Entraîneur), Sébastien THEBAULT (Entraîneur), Mickaël KERNEIS (Entraîneur).
- ✓ Lycée La Croix-Rouge La Salle (Brest).
- ✓ Effectif : 16 garçons (2 nés en 2005, 2 nés en 2006, 12 nés en 2007) issus de 7 clubs.

**HBZH**



# Service Technique

## Antenne C.L.E. Masculin de Concarneau

- ✓ Staff technique : Antoine PINARD (Entraîneur), Maxime MELLOUET (Coordinateur).
- ✓ Lycée Pierre Guéguin (Concarneau).
- ✓ Effectif : 15 garçons (6 nés en 2005, 3 nés en 2006, 6 nés en 2007) issus de 8 clubs.

## Antenne C.L.E. Masculin de Morlaix

- ✓ Staff technique : Mikaël KERNEIS (Entraîneur), Vincent GILMER (Entraîneur), Nicolas GRALL (Préparateur Physique).
- ✓ Lycée Tristan Corbière (Morlaix).
- ✓ Effectif : 21 garçons (6 nés en 2005, 6 nés en 2006, 9 nés en 2007) issus de 6 clubs.

## C.L.E. Masculin de Rennes

- ✓ Staff technique : Brendan LE DOARE (Entraîneur), Clara TRELLU (Entraîneur).
- ✓ Lycée Bréquigny (Rennes).
- ✓ Bilan scolaire 2021-2022 : 100% de réussite au baccalauréat et passage en classe supérieure.
- ✓ Effectif : 21 garçons (10 nés en 2005, 4 nés en 2006, 7 nés en 2007) issus de 6 clubs.

## C.L.E. Masculin de Lanester

- ✓ Staff technique : Valentin LUY (Entraîneur), Lukas BUCHTA (Entraîneur), Mathieu HURTAUD (Entraîneur).
- ✓ Lycée Jean Macé (Lanester).
- ✓ Bilan scolaire 2021-2022 : 100% de réussite au baccalauréat et passage en classe supérieure.
- ✓ Effectif : 27 garçons (11 nés en 2005, 7 nés en 2006, 9 nés en 2007) issus de 13 clubs.
- ✓ Compétition U.N.S.S. Excellence : 8ème place aux Championnats de France organisés à Lyon les 29 et 30 mars 2023.

Cela représente donc 265 joueuses et joueurs qui s'entraînent quotidiennement dans nos structures, sans prendre en compte les jeunes qui s'entraînent dans les différentes sections sportives portées par les clubs bretons en lien avec leurs établissements scolaires de proximité.

## Centres de Formation – Agrément et Label 2022-2023

Ces structures sont portées par des clubs évoluant dans le secteur professionnel et visent à



# Service Technique

accompagner ces athlètes vers la performance, tout en garantissant un équilibre entre le projet éducatif post-bac et un apprentissage du futur métier de joueur/joueuse de Handball.

Les C.F.C.P. sont inscrits dans le P.P.F. de la F.F.H.B. et reçoivent un agrément du ministère des sports. Ces structures concernent exclusivement les clubs professionnels évoluant dans les compétitions gérées par la L.H.N. (Masculin) et la L.F.H. (Féminin).

Les C.E.F.C.P. sont des structures recevant une labellisation des services des sports de la Région Bretagne. Ce dispositif concerne les clubs des 2 premiers niveaux nationaux (conservation N+1 si relégation).

- ✓ C.F.C.P. BREST BRETAGNE HANDBALL : 10 joueuses en convention
- ✓ C.F.C.P. CESSON RENNES METROPOLE HANDBALL : 10 joueurs en convention
- ✓ C.E.F.C.P. SAINT GREGOIRE RENNES METROPOLE HANDBALL : 6 joueuses en convention

## 2. Dispositif de détection LBHB du joueur et de la joueuse (nés en 2009 et profil 2008)

- Coordination : Jean François CILLARD (Filière Féminine), Amélie SIGWART (Filière Masculine).

Ce dispositif s'appuie sur les secteurs au travers de la mobilisation des chargés de détection de secteur (16 par filière), puis des référents de zones (5 par filière). Il est articulé en 4 étapes :

- Les opérations de détection effectuées à la Toussaint dans les 16 secteurs pour chaque filière.
- Les opérations de détection réalisées à Noël dans les 5 zones pour chaque filière.
- Un regroupement interzone pendant les vacances de février par filière.
- Un stage de sélection organisé au mois de juin, correspondant au premier Stage Ligue.

Les objectifs de ce dispositif harmonisé sur l'ensemble du territoire sont :

- ✓ De détecter et communiquer les informations sur le P.P.F. et les structures d'entraînement.
- ✓ D'affiner la sélection de l'équipe de ligue qui se préparera à disputer les Interligues la saison suivante.
- ✓ De préparer l'entrée en structure en 3ème la saison N, ou en Seconde la saison N+1 (en Pôle ou en C.L.E.).

**HBZH** 



# Service Technique



## Opérations de détection de Secteur

Les tournois de secteur sont animés par des professionnels ou bénévoles de club en charge de leur pilotage :

### ✓ Filière Féminine :

Secteur 1 : Cyril BOURGES (HB Beaussais Rance Frémur), Secteur 2 : Giovanni QUATTRONNE (CS Betton), Secteurs 3 : Kacel COMBO (HB Janzé), 4 : Alan GAUVINEAU (CPB Rennes), Secteur 5 : Amélie POLLIE (Vannes AC), Secteur 6 : Fabien DUBOIS (Lorient HBC), Secteur 7 : Jonathan PERROT (AL Loudéac), Secteur 8 : Eduard GANEA (Pays de Pontivy HB), Secteur 9 : Maxime MELLOUET (Roz Hand'du 29), Secteur 10 : Pierre JEZEQUEL (Locmaria HB), Secteur 11 : Simon GUERN (Pays de Lesneven HB), Secteur 12 : Jérôme VENZAL (Elorn HB), Secteur 13 : Marie CARNOT (ALS Plouagat), Secteur 14 : Jean François CADIOU (AL Trébeurden), Secteur 15 : Maëlle BAUDET (Baie d'Armor HB Plérin-St Brieuc), Secteur 16 : Hervé CARTESSE (US Bain).

### ✓ Filière Masculine :

Secteur 1 : Yann LARHER (CJF Saint-Malo), Secteurs 2 et 3 : Erwan PERRIN (Cesson RMHB), Secteur 4 : Fodé SAKHO (HBC 310), Secteur 5 : Jérôme COURVALET (Pays d'Auray HB), Secteur 6 : Valentin LUY (Hennebont-Lochrist HB), Secteur 7 : Jonathan PERROT (AL Loudéac), Secteur 8 : Grégory LE CUNFF (Pays de Pontivy HB), Secteur 9 : Mikaël KERNEÏS (AL Châteaulin HB), Secteur 10 : Géraldine MADEC (Saint Renan-Guilers HB), Secteur 11 : Virginie PIERRE (Elorn HB), Secteur 12 : Harri MEENA (Entente Bas Léon), Secteur 13 : Steven LE HENAFF (Guingamp HB), Secteur 14 : Maëlle BAUDET (Baie d'Armor HB Plérin-St Brieuc), Secteur 15 : Quentin RUELLAN (Pays de Broons), Secteur 16 : Erwan FIOT (ES Redon).

## Opérations de détection de Zone

A la suite des tournois de secteurs, les jeunes identifiés sont ensuite regroupés par zone :

### ✓ Filière Féminine :

Zone 1 (secteurs 2, 3 et 4) : Alan GAUVINEAU (CPB Rennes), Zone 2 (secteurs 6, 8 et 9) : Maxime MELLOUET (Roz Hand'du 29), Zone 3 (secteurs 10, 11 et 12) : Pierre JEZEQUEL (Locmaria HB), Zone 4 (secteurs 5, 7 et 16) : Hervé CARTESSE (US Bain), Zone 5 (secteurs 1, 13, 14 et 15) : Maelle BAUDET (Baie d'Armor HB Plérin-St Brieuc).





# Service Technique

## ✓ Filière Masculine :

Zone 1 (secteurs 2, 3 et 4) : Erwan PERRIN (Cesson RMHB), Zone 2 (secteurs 6, 8 et 9) : Mikaël KERNEÏS (AL Châteaulin HB), Zone 3 (secteurs 10, 11 et 12) : Géraldine MADEC (Saint Renan-Guilers HB), Zone 4 (secteurs 5, 7 et 16) : Jérôme COURVALET (Pays d'Auray HB), Zone 5 (secteurs 1, 13, 14 et 15) : Yann LARHER (CJF Saint-Malo).

295 jeunes filles et 302 jeunes garçons ont été retenus pour participer à ces tournois de Zone dont les 10 circonstances se sont déroulées sur les vacances de Noël. Merci à l'ensemble des professionnels et bénévoles en charge de ces opérations pour la qualité de leurs organisations et merci aux clubs ayant mis à disposition leurs équipements permettant à ce dispositif de fonctionner.

## Regroupement interzones 1

Organisée le 17 février 2023 à Loudéac et La Motte, cette journée qui conclut traditionnellement le parcours de détection de la saison a permis de rassembler 124 filles et 113 garçons, chaque groupe étant divisé en deux par demi-journée pour faciliter l'observation et l'évaluation des jeunes. Ce moment étant l'occasion de rassembler tous les acteurs de la détection (chargés de secteur, référents de zone, coordinateurs du dispositif, service technique L.B.H.B.), il constitue un véritable temps fort de la saison, riche en rencontres et en échanges.

Ce regroupement Interzones 1 a permis de procéder à une première sélection, les joueuses et joueurs retenus étant convoqués à participer au premier Stage Ligue qui aura lieu le weekend du 10 et 11 juin au Campus Sport Bretagne de Dinard.

Au total, sur l'ensemble du processus, 694 jeunes filles et 848 garçons nés en 2009 ont pu être évalués au travers du dispositif de détection. Ce qui représente plus de 87% des jeunes filles et 98% des garçons licenciés de l'année d'âge concernée.

## Regroupement interzones 2

Cette opération organisée le 26 novembre 2022 à Loudéac (garçons) et Plérin (filles) concerne les jeunes joueuses et joueurs scolarisés en 3<sup>ème</sup>, donc nés en 2008 pour cette saison. 54 filles et 69 garçons ont été convoqués à cette journée qui permet de maintenir une veille sur ces jeunes à

**HBZH** 





# Service Technique

potentiel dans l'année qui suit le parcours de détection et qui témoigne de l'ouverture que nous souhaitons conserver dans nos dispositifs pour à la fois :

- ✓ Permettre aux jeunes non-retenus la saison précédente de récupérer le parcours Equipe de Ligue en cas de progression significative.
- ✓ Identifier les nouveaux licenciés à potentiel qui ont débuté l'activité en septembre.
- ✓ Communiquer sur les structures d'entraînement auprès d'un public intéressé pour les intégrer.

## 3. Opérations Equipes de Ligue

### Equipe de Ligue 2008 Féminine

- ✓ **Stage Ligue 1 du 11 au 12 juin 2022 à Dinard**
  - 36 jeunes filles convoquées issues de 26 clubs.
  - Encadrement : Mikaël DANIGO, Maëlle BAUDET, Marion BONFILL et Pierre TAILLE.
- ✓ **Stage Ligue 2 du 23 au 26 octobre 2022 à Dinard**
  - 25 jeunes filles convoquées issues de 20 clubs.
  - Encadrement : Mikaël DANIGO, Maëlle BAUDET, Marion BONFILL et Pierre TAILLE.
- ✓ **Stage Ligue 3 du 13 au 16 février 2023 à Dinard**
  - 23 jeunes filles convoquées issues de 19 clubs.
  - Encadrement : Mikaël DANIGO, Maëlle BAUDET, Marion BONFILL et Pierre TAILLE.
- ✓ **Préparation aux Interligues les 22 et 23 mars 2023 à Dinard**
  - 16 jeunes filles convoquées issues de 15 clubs.
  - Encadrement : Mikaël DANIGO, Maëlle BAUDET, Marion BONFILL et Yann LE MOINE.
- ✓ **Compétition Interligues du 24 au 26 mars 2023 à Celles-sur-Belle**
  - 16 jeunes filles convoquées issues de 15 clubs.
  - Encadrement : Mikaël DANIGO, Maëlle BAUDET, Marion BONFILL et Yann LE MOINE.
  - Résultat : 11ème place pour la Bretagne.

**HBZH** 



# Service Technique



## Equipe de Ligue 2008 Masculine

- ✓ **Stage Ligue 1 du 11 au 12 juin 2022 à Dinard**
  - 35 jeunes garçons convoqués issus de 24 clubs.
  - Encadrement : Mirko PERISIC, Lucas VAX, Lukian GAUBERT et Virginie PIERRE.
  
- ✓ **Stage Ligue 2 du 26 au 28 octobre 2022 à Dinard**
  - 30 jeunes garçons convoqués issus de 19 clubs.
  - Encadrement : Mirko PERISIC, Lucas VAX, Lukian GAUBERT et Virginie PIERRE.
  
- ✓ **Stage Ligue 3 du 13 au 16 février 2023 à Dinard**
  - 20 jeunes garçons convoqués issus de 13 clubs.
  - Encadrement : Mirko PERISIC, Lucas VAX, Lukian GAUBERT et Virginie PIERRE.
  
- ✓ **Stage Ligue 4 du 28 au 30 avril 2023 à Dinard**
  - 19 jeunes garçons convoqués issus de 11 clubs.
  - Encadrement : Mirko PERISIC, Lucas VAX, Lukian GAUBERT et Virginie PIERRE.
  
- ✓ **Compétition Interligues du 8 au 12 mai 2023 à Saint-Dié-des-Vosges**
  - 16 jeunes garçons convoqués.
  - Encadrement : Mirko PERISIC, Lucas VAX, Lukian GAUBERT et Virginie PIERRE.
  - Résultat : dernière place

## 4. Les jeunes bretons sélectionnés nationaux en 2022-2023

### Equipes de France Féminines

- ✓ Equipe de France U19 : Carla BROQUAIRE (Brest BH).
- ✓ Equipe de France U17 : Mélissa CHOUP (Roz Hand'du 29), Lisa JOYET-BONDU (Roz Hand'du 29), Elise OLLIVIER (Brest BH), Corentine SENANT (Entente Bas Léon).



# Service Technique

## Stages Nationaux Féminins :

- ✓ S.N. U18 : Anouk CASSIN (Brest BH), Mélissa CHOUP (Roz Hand'du 29), Laly HERVE (ALS Plouagat), Lisa JOYET-BONDU (Roz Hand'du 29), Romane LE HUAULT-PARC (Brest BH), Elise OLLIVIER (Brest BH), Corentine SENANT (Entente Bas Léon).
- ✓ Regroupement Intergénérationnel et S.N. U16 : Lou SARAMITO (Rennes Métropole HB).

## Beach Handball Féminin :

- ✓ Equipe de France Beach Handball : Coélia EMPINET (Brest BH), Nina FLOC'H-HUBERT (Brest BH), Emma VIOGNE (Brest BH).
- ✓ Equipe de France U16 Beach Handball : Emma FITAMANT (Taulé-Carantec HB).

## C.F.C.P. Féminins :

- ✓ Rentrée 2022-2023 : Ludivine MEY (Brest BH), Lallie BERTHONNEAU (Brest BH), Cynthia LOAEC (Brest BH), Carla BROQUAIRE (Brest BH).
- ✓ Rentrée 2023-2024 : Anouk CASSIN (JDA Dijon Bourgogne), Laly HERVE (Neptunes de Nantes), Romane LE HUAULT-PARC (Brest BH).

## Equipes de France Masculines :

- ✓ Equipe de France U19 : Yann PICHON (Cesson RMHB).
- ✓ Equipe de France U17 : Hugo ABHERVE-GUEGUEN (Morlaix-Plougonven HB), Léopold PICARD (CJF St Malo), Roméo LEMOINE (CPB Rennes), Simon MALPOT (Cesson RMHB).

## Stages Nationaux Masculins :

- ✓ S.N. 1/2 : Ewen DELAHAIE (CPB Rennes), Evan DUSSOT (St Renan-Guilers HB), Théo MILLET (St Renan-Guilers), Randy BELAIR (Cesson RMHB).

## Beach Handball Masculin :

- ✓ Equipe de France U17 Beach Handball : Simon MALPOT (Cesson RMHB), Théo MILLET (St Renan-Guilers HB), Maël PELLAE (Pont de l'Iroise HB).

## C.F.C.P. Masculins :

- ✓ Rentrée 2022-2023 : Alexis JOLLE (Cesson RMHB), Enzo GESLAND (Saran HB), Roméo KERSAUZON (Billère HBPP), Alan LE GUEVELLO (JS Cherbourg).
- ✓ Rentrée 2023-2024 : Achraf ARIBA (Cesson RMHB), Nathan COLLEU-GUERIF (Saran HB), Yann PICHON (Cesson RMHB).

**Benjamin GUICHON**  
Responsable Technique

**HBZH**





# BUDGET PREVISIONNEL 2023



# Budget prévisionnel 2023

	REEL 2020	BUDGET 2021	REEL 2021	BUDGET 2022	REEL 2022	BUDGET 2023
01 - Subvention	210 364	200 000	465 821	239 460	199 697	199 700
01 A FFHB	143 504	140 000	119 030	118 040	119 829	119 900
01a - Partenariat	12 000	40 000	10 039	55 000	12 988	25 000
02 - Cotis. Adhérents/Redevances						
02 a - Mutations, Droits formation	81 528	40 000	70 525	70 000	96 937	96 000
AFFILIATION ffhb	17 649	18 000	27 632	10 000	27 808	28 000
03 - Stagiaires CT et Arbitres						
05 - Amendes	4 888	0	2 096		15 048	
06 - Engagements	0	130 000	119 051	120 000	114 814	115 000
07 - Inscriptions CLE						
08 - Licences	1 505 105	568 992	880 812	1 790 500	1 856 135	2 028 000
08b - Aide licences				-35 000	-34 134	-38 000
08c - Refacturation/versement LBHB						
08d - Diverses Recettes	400 858	341 000	404 446	503 600	539 113	534 000
08e - Financier	6 333	7 000	2 802	2 800	4 437	5 000
08f - Transfert charges(salaires/formation/AN/photo)	4 031		6 257	4 000	13 323	4 000
08g - Stocks et en cours						
Amort subv/Subvention d'équilibre			4 496		4 246	
produits exercice antérieurs / reprises			59 070		34 715	
prduits exceptionnel (covid en 2020)	9 851	50 000				
ventes véhicule						
Dons bénévoles						
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 396 111</b>	<b>1 534 992</b>	<b>2 172 077</b>	<b>2 878 400</b>	<b>3 004 956</b>	<b>3 116 600</b>
09 - Fourn,consommables	55 183	60 000	85 331	119 900	81 425	135 700
10 - Locations, chges loc.	81 601	65 000	71 967	92 290	85 476	80 990
11 - Entretien, réparation	17 742	20 000	20 228	22 800	18 640	18 400
12 - Assurances	15 701	17 000	15 225	30 300	15 995	16 500
13 - Personnel Exterieur	123 780	150 000	82 300	146 730	98 895	140 000
14 - Honoraires	76 291	55 000	65 208	88 300	110 496	74 000
15 - Publicité, Aide aux clubs		132 000	81 600	15 000	36 600	34 250
15a Aides au Développement / Projets / Labels	24 421	35 000	22 366	65 780	29 448	45 000
16 - Déplacements	31 420	50 000	45 420	65 330	57 760	65 500
17 - Télécom, Poste	24 571	30 000	27 322	24 800	18 376	26 530
18 - Frais banque	2 457	3 000	2 545	2 600	2 561	2 750
19 - Autres Serv.Exterieurs - Héb., repas, ...	93 075	100 000	104 715	166 640	179 678	209 760
20 - Impôts et taxes	76 021	65 000	65 838	104 400	75 296	87 150
21a - Salaires	814 720	692 320	723 704	775 333	858 919	826 470
21b - Charges Sociales	246 796	263 082	155 460	387 667	312 275	413 240
22 - Licences/mutations charges	543 414	140 757	307 451	609 000	663 117	776 000
engagement affiliation	17 584	18 000	27 762	37 000	27 808	37 000
22a - Stock et Equipement vendus	98 576	120 000	60 781	93 950	69 616	55 400
23 - Autres charges gestion courante	3 275		15 548	9 500	22 935	4 200
24 - Provision	40 339		26 247		16 822	
25 - Amortissement	71 386	65 000	69 810	70 000	69 558	70 000
25a - Charges Exceptionnelles	4 227				522	
pertes sur creances			23 055		19 731	
26 - Divers Dépenses	3 474	10 000				
27 - Intérêts sur emprunts + Agios	14 618	2 500	3 836	3 000	4 310	4 260
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 480 672</b>	<b>2 093 659</b>	<b>2 103 719</b>	<b>2 930 320</b>	<b>2 876 259</b>	<b>3 123 100</b>
<b>RESULTAT (+ Gain / - Perte)</b>	<b>-84 561</b>	<b>-558 667</b>	<b>68 358</b>	<b>-51 920</b>	<b>128 697</b>	<b>-6 500</b>

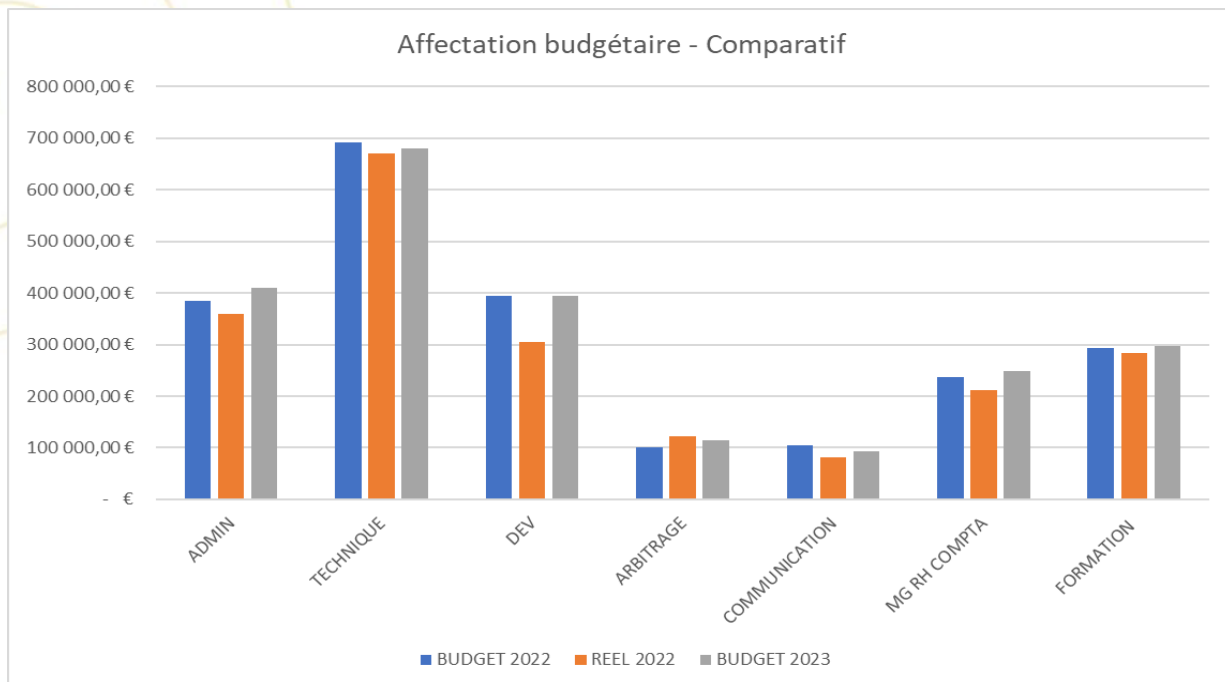
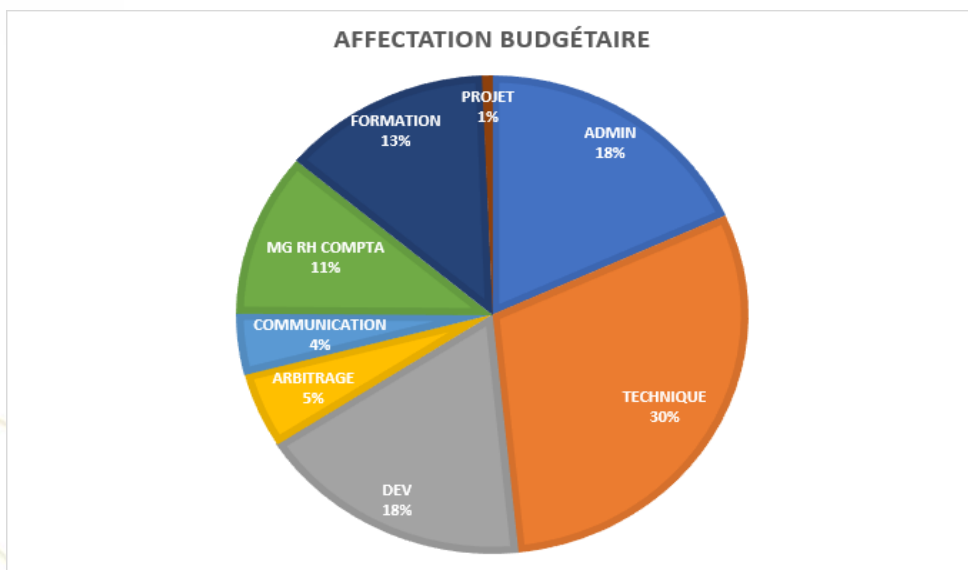
**HBZH**





# Budget prévisionnel 2023

## Répartition







# GUIDE FINANCIER 2023/2024



# GUIDE FINANCIER 2023/2024



AFFILIATION - REAFFILIATION - REDEVANCE	Clubs Nationaux		Clubs Régionaux		Clubs Départementaux	
	23-24	22-23	23-24	22-23	23-24	22-23
Réaffiliation FFHB	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €
Abonnt Hand Mag support digital (accès et diffusion illimités)	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €
Abonnt Approche du HB (accès et diffusion illimités)	46,00 €	46,00 €	46,00 €	46,00 €	46,00 €	46,00 €
Redevance LBHB	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Redevance Administrative						
Redevance Technique et Arbitrage						
Redevance Communication et Développement						
<b>TOTAUX</b>	<b>176,00 €</b>	176,00 €	<b>176,00 €</b>	176,00 €	<b>176,00 €</b>	176,00 €

ENGAGEMENTS - CHAMPIONNATS - COUPES					
ADULTE	23-24	22-23	JEUNES	23-24	22-23
Pré National et National 3 Féminine	500,00 €	500,00 €	Engagement brassage/barrage (U13) (U11)	8,00 €	8,00 €
Excellence Régional	450,00 €	450,00 €	Engagement brassage/barrage (U15/U18)	15,00 €	15,00 €
Honneur Régional	350,00 €	350,00 €	Engagement Chpt Territorial (U13) (U11)	30,00 €	30,00 €
1ère Division	95,00 €	95,00 €	Engagement Chpt 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> division (U15/U18)	30,00 €	30,00 €
2ème Division	80,00 €	80,00 €	Engag PRENAT/EXC REG brassage compris (U15/U18)	80,00 €	80,00 €
3ème Division	80,00 €	80,00 €	Engagement Championnat National	voir tarif FFHB	

MUTATIONS						
Niveau de jeu	+ 16 ans		13 - 16 ans		12 ans et moins	
	23-24	22-23	23-24	22-23	23-24	22-23
National / Pré National	140,00 €	140,00 €	95,00 €	95,00 €	gratuit	gratuit
Régional						gratuit
Départemental						gratuit
dont Part fédérale incluse	90,00 €	90,00 €	54,00 €	54,00 €	gratuit	gratuit

**Projet guide  
financier  
2023/2024  
À voter lors de  
l'AG 2023**

**HBZH** 



# GUIDE FINANCIER 2023/2024

INDEMNITES ARBITRAGES - (L'indemnité est fonction du niveau des championnats, quel que soit le groupe de l'arbitre)		
CHAMPIONNAT / COUPE	Tarifs	
	23-24	22-23
Nationale 3 Féminine	50,00€	40,00 €
Prénational (M et F)		40,00 €
Excellence Régional (M et F)		40,00 €
Honneur Régional (M et F)		40,00 €
1ère Division	38,00€	28,00 €
2ème Division		28,00 €
3ème Division		28,00 €
Moins 18 ans (M et F) Chpt PRENAT	30,00 €	30,00 €
Moins 18 ans (M et F) Chpt EXC REG	30,00 €	30,00 €
Moins 18 ans (M et F) Chpt 1e DIVISION	25,00 €	25,00 €
Moins 18 ans (M et F) Chpt 2e DIVISION	25,00 €	25,00 €
Moins 15 ans (M et F) Chpt PRENAT	25,00 €	25,00 €
Moins 15 ans (M et F) Chpt EXC REG	25,00 €	25,00 €
Moins 15 ans (M et F) Chpt 1e DIVISION	20,00 €	20,00 €
Moins 15 ans (M et F) Chpt 2e DIVISION	20,00 €	20,00 €
match amical avec équipes nationales	tarif FFHB en vigueur	
match amical avec équipes régionales	25 € à l'appréciation des arbitres	

**Projet guide  
financier  
2023/2024  
À voter lors de  
l'AG 2023**

Amendes organisations des compétitions + 16 ans			
Objet	N3F/.PNT FetM	ERM/ERF HRM 1 <sup>e</sup> DIV	2e 3e division territoriale
Conclusion de match non saisie sur Gesthand 30 jours avant date rencontre	50 €	50 €	50 €
Officiel non qualifié	20 €	20 €	20 €
Manquement à l'obligation vérification feuille de match (club)	20 €	20 €	20 €
Manquement à l'obligation vérification feuille de match (arbitre)	20 €	20 €	20 €
Forfait isolé	150 €	80 €	40 €
Forfait général	450 €	240 €	120 €
Match perdu par pénalité	50 €	50 €	50 €
Réserves réclamations	Tarif FFHB	Tarif FFHB	Tarif FFHB
Droit match différé	20 €	20 €	20 €
Non transmission sur GestHand	20 €	20 €	20 €
Non transmission sur GestHand au de-là du 3ème jour	50 €	50 €	50 €

**HBZH**



# GUIDE FINANCIER 2023/2024



Amendes organisations des compétitions JEUNES	Moins 18 et Moins 15		Moins de 13 Moins de 11
	Prenat / Excel	Div 1 et 2	
Conclusion de match non parvenue dans les délais	20,00 €	10,00 €	10,00 €
Officiel non qualifié	20,00 €	10,00 €	10,00 €
Manquement à l'obligation vérification feuille de match (club)	20,00 €	10,00 €	10,00 €
Manquement à l'obligation vérification feuille de match (arbitre)	20,00 €	0,00 €	0,00 €
Forfait isolé	40,00 €	20,00 €	20,00 €
Forfait général	120,00 €	60,00 €	60,00 €
Match perdu par pénalité	20,00 €	10,00 €	10,00 €
Réserves réclamations	tarif FFHB		
Droit match différé	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Non transmission sur GestHand	20,00 €	10,00 €	10,00 €

**Projet guide  
financier 2023/2024  
À voter lors de l'AG  
2023**

Pénalités attachées aux sanctions disciplinaires	
Avertissement	voir tarif FFHB
Sursis	voir tarif FFHB
Ferme	voir tarif FFHB
Refus d'arbitrage	voir Règlement CTA

Autres tarifs		
Objet	Adultes	Jeunes
Absence Assemblée Générale LBHB (par voix)	50,00 €	
Absence Assemblée Générale LBHB (par voix) : Club n'ayant que des jeunes		25,00 €
Absence Assemblée Générale LBHB (par voix) : Club n'ayant qu'une équipe adulte	25,00 €	
Absence Assemblée Générale LBHB (par voix) : Club loisir uniquement	exempt	
Transmission hors délai d'un dossier administratif	100,00 €	
Indemnité kilométrique	0,36 € / km	
Indemnité kilométrique (ville à ville)	5,00 €	
Journée stagiaire	45,00 €	

**HBZH** 



# GUIDE FINANCIER 2023/2024

## CRÉATION/RENOUVELLEMENT DE LICENCE

	FFHB 22/23	FFHB 23/24	LBHB 22/23	LBHB 23/24	TOTAL 23/24
+16 ou Indépendant	35 €	35,80€	65 €	65 €	100,80 €
12/16	22 €	22,45 €	55 €	55 €	77,45 €
-12	16,50 €	16,80 €	45 €	45 €	61,80 €
Blanche joueur	35 €	35,80€	65€	65€	100,80 €
Dirigeant	19 €	19,40 €	GRATUIT	GRATUIT	19,40 €
Baby	16,50 €	16,80 €	20 €	20 €	36,80 €
Handfit	27,50 €	28,05 €	20 €	20 €	48,05 €
Loisirs	27,50 €	28,05 €	20 €	20 €	48,05 €
Hand'ens	13,50 €	13,70 €	20 €	20 €	33,70 €

Pas d'augmentation des tarifs des licences

Remise de 10% sur la part LBHB - avant le 31/07/2023

Remise de 50%\* sur la part LBHB - après le 1/01/2024

\*sur les licences compétitives

**HBZH** 





# VŒUX CLUBS ET COMMISSION





# Vœu n°1 – HBC BANNALEC

NOM DU CLUB ET N° AFFILIATION : HBC Bannalec - 5329112

Objet du vœu : U11 mixte : 3 filles minimum

**Motivations du vœu :**

Catégorie U11 gars absente.  
Beaucoup d'équipes rencontrées pendant la saison dans la catégorie U11mixte où il n'y a pas de filles...

**Modifications proposées :**

Pour les U11mixte 3 filles minimum sur le terrain.

## Avis

COC :

Avis défavorable. Cela peut être contraignant pour certains clubs qui n'auraient pas assez de filles pour en avoir 3 minimum sur le terrain. Il n'est pas possible de faire un championnat masculin, un championnat mixte et un championnat féminin. Il n'y aurait pas assez d'équipes. Le championnat U11 MIXTE est un championnat masculin qui accepte la mixité. Le championnat féminin accepte également maximum 2 garçons sur la FDME et 1 sur le terrain.

CA :

Avis défavorable. Il est possible de jouer avec maximum 2 garçons en U11 filles. Il sera impossible pour certains clubs d'avoir minimum 3 filles sur le terrain.

**HBZH**



# Vœu n°2 - PIHB

NOM DU CLUB ET N° AFFILIATION : Pont de l'Iroise Handball - 5329091

Objet du vœu : Championnat prénational séniors gars

**Motivations du vœu :**

C'est le seul championnat avec une poule de 14 : championnat trop long avec 26 matches.

**Modifications proposées :**

revenir à une poule de 12

## Avis

COC :

Avis défavorable pour un passage à 12 équipes. Le projet de refonte du championnat +16M va permettre de réduire le nombre de journées.

CA :

Avis défavorable. Le projet de la COC va dans le même sens que ce vœu car il réduit le nombre de journées à 22.

# Vœu n°3 - PIHB

**NOM DU CLUB ET N° AFFILIATION :** Pont de l'Iroise Handball - 5329091

**Objet du vœu :** organisation championnats

**Motivations du vœu :**

Championnats jeunes : Les phases de championnats se multiplient, et font qu'elles ont un intérêt moindre.

Championnats Seniors territoriaux : poules trop petites engendrant des trèves importantes (3 à 5 semaines) surtout en cas de forfait général d'une équipe.

**Modifications proposées :**

Championnats jeunes : une seule phase de brassage (4-5 journées) puis championnat en une seule phase.

Championnats Seniors territoriaux : poule de 10 ou 12 équipes.

## Avis

COC :

Avis défavorable. La COC s'efforce chaque saison de faire des poules de 10 ou 12 équipes en senior mais elle est contrainte par le nombre d'équipes et la géographie. Concernant les jeunes, le projet U11 a été voté l'année dernière en 3 phases. En région, cela impose de revoir toute la formule votée il y a quelques années (montées, descentes...). En territoire, la COC est contrainte par le nombre d'équipes et la géographie.

CA :

Avis défavorable. La COC a donné cette année un planning pour les 2e phases au mois de janvier qui répond au problème de gestion de planning de salle. Il a été transmis via une info coc dans la newsletter.

**HBZH** 



# Vœu n°4 - COC



**Objet du vœu :** Modification du nombre de brûlage par compétition

## **Motivations du vœu :**

L'article 95.2.1 détermine que chaque gestionnaire doit déterminer la règle de brûlage adaptée à ses championnats. La règle dite de brûlage vise le nombre de matchs disputés sur une saison dans un ou plusieurs niveaux de jeu, au-delà duquel, un joueur ne sera pas autorisé à participer dans un niveau de jeu inférieur. La limite fixée sera calculée en prenant en compte la totalité des rencontres disputées par un même joueur à un ou plusieurs niveaux supérieurs, dans une ou plusieurs équipes. Au niveau Régional, Interdépartemental ou Départemental, c'est l'organisateur de la compétition qui fixe ce nombre. Chaque niveau de compétition peut avoir une règle brûlage propre. Le calcul se fait au jour effectif de la rencontre.

## **Modifications proposées :**

Proposition du nombre de brûlage en fonction de la compétition. 2 projets :

### **Projet 1 :**

+16M PRENAT : 11	+16F NAT 3 : 11
+16 M EXC REG : 11	+16F PRENAT : 11
+16M HON REG : 11	+16F EXC REG : 11
+16 D1M 12 Eq : 11	+16 D1F 10 Eq : 9
+16 D1M 10 Eq : 9	+16 D1F 12 Eq : 11
+16 D1M 8 Eq 2 phases : 11	+16 D1F 8 Eq 2 Phases : 11
+16 D2M 12 Eq : 11	
+16 D2M 10 Eq : 9	
+16 D2M 8 Eq 2 Phases : 11	

### **Projet 2 :**

+16M PRENAT : 8	+16F NAT 3 : 8
+16 M EXC REG : 11	+16F PRENAT : 11
+16M HON REG : 11	+16F EXC REG : 11
+16 D1M 12 Eq : 11	+16 D1F 10 Eq : 9
+16 D1M 10 Eq : 9	+16 D1F 12 Eq : 11
+16 D1M 8 Eq 2 phases : 11	+16 D1F 8 Eq 2 Phases : 11
+16 D2M 12 Eq : 11	
+16 D2M 10 Eq : 9	
+16 D2M 8 Eq 2 Phases : 11	

## **Avis**

### CA :

Avis favorable pour proposer les 2 projets lors de l'AG.

Le CA est plus favorable au projet n°1.

**HBZH**



# Vœu n°4 - COC

## Exemples :

Saison 2022-2023	Joueur de PRENAT M - Brûlage à 13 matchs
Joué 12 matchs	Il peut jouer dans n'importe quelle poule en dessous
Joué 13 matchs	Il ne peut plus jouer dans une poule en dessous

Saison 2023-2024	Joueur de PRENAT M. Le brûlage est en fonction du nombre d'équipe de la poule où il va jouer.
Joué 8 matchs	Il peut jouer dans une poule de 10 équipes en dessous
Joué 9 matchs et +	Il ne peut plus jouer dans une poule de 10 équipes en dessous
Joué 10 matchs	Il peut jouer dans une poule de 12 équipes en dessous
Joué 11 matchs et +	Il ne peut plus jouer dans une poule en dessous